

## UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

# RAPPORT D'ACCREDITATION NOUVELLE OFFRE DE FORMATION

## SOMMAIRE

Première partie : Les orientations stratégiques .....	3
1- Une stratégie de formation ancrée dans le projet d'établissement .....	3
2 - Le positionnement de l'offre de formation dans son environnement : spécificités et coopérations.....	5
3- La prise en compte de l'auto-évaluation et des axes amélioration identifiés .....	8
Deuxième partie : organisation générale de l'offre de formation .....	12
1- L'organisation pédagogique des années d'études.....	12
2 - Les principes pour l'organisation pédagogique de l'offre de formation.....	14
3 - La personnalisation du parcours de l'étudiant .....	14
4 - Une dimension internationale renforcée .....	16
Troisième partie : Dispositifs et mise en œuvre .....	19
1 - Professionnalisation, stages .....	19
2 - La césure.....	20
3- Les activités physiques et sportives.....	20
4 - Certification et compétences .....	20
5 - Contrôle des connaissances.....	21
6 - Le numérique et l'innovation pédagogique.....	21
7 - L'accompagnement des étudiants : Orientation et réussite étudiante.....	23
8 - L'accompagnement des étudiants : Prise en compte des publics aux besoins particuliers .....	25
9 - Formation et accompagnement des enseignants et enseignants-chercheurs.....	26
10 -Pilotage et soutenabilité .....	26
ANNEXES .....	28

## Préambule

L'Université Lumière Lyon 2 présente ce dossier d'accréditation au HCERES avec les réserves et les points d'attention suivants :

- L'Idex Lyon a été arrêté et le projet d'Université Cible du site Lyon Saint-Etienne n'a pas abouti, ce qui a contraint tous les acteurs, quel que soit leur degré d'implication dans ce projet, à repenser leur organisation et leurs relations en un temps très bref. Des évolutions de la coordination de site sont encore à prévoir d'ici septembre 2022.
- Les équipes présidentielles de plusieurs établissements du site ont été renouvelées, ce qui conduit, là aussi, à des évolutions, en particulier au niveau des co-accréditations.
- Le travail concret sur la rentrée 2022 a été ralenti par la crise sanitaire, si bien que certains projets sont encore imparfaitement définis.
- Le report des élections des conseils centraux, initialement prévues en mars 2020, a eu pour conséquence la prolongation des mandats et la mise en place d'une administration provisoire, c'est une situation peu favorable pour mener les travaux de préparation de l'accréditation dans des conditions sereines.
- Le démarrage d'un vaste chantier sur l'approche par compétences sur le site, piloté par l'Université de Lyon dans le cadre du projet NCU de l'ANR, induit un travail sur les maquettes qui impactera les formations.

Ce dossier d'accréditation est le résultat d'un travail collectif et collaboratif avec l'ensemble des services et composantes de l'Université Lumière Lyon 2. L'équipe accréditation, composée du vice-président délégué à l'accréditation des licences et à l'évaluation HCERES, d'une chargée de mission accréditation des Masters, d'une cheffe de projet et d'une assistante, a été l'interface entre l'équipe présidentielle, qui a produit le cadrage stratégique et les arbitrages, les services, qui ont construit les outils de pilotage, les composantes, qui ont été force de proposition pour les renouvellements et créations de mentions, et les instances, qui ont validé les différentes étapes de construction de l'offre. Ce travail a été mené de façon collaborative et transversale avec la tenue de différents groupes de travail. Bien entendu, les dimensions logistiques, financières, organisationnelles, internationales, recherche... sont venues compléter les travaux sur la stratégie de formation afin que cette dernière soit au cœur de la stratégie globale de l'Université et que les propositions puissent de façon opérationnelle se matérialiser.

## Première partie : Les orientations stratégiques

### 1- Une stratégie de formation ancrée dans le projet d'établissement

La préparation de la prochaine accréditation, débutée durant le précédent mandat et se prolongeant avec celui qui vient de débiter, bénéficie d'une continuité qui permet à l'université de construire un projet cohérent, avec le soutien de la communauté. L'accréditation peut ainsi s'articuler pleinement avec le projet d'établissement approuvé en 2019 et avec les orientations portées par l'équipe présidentielle pour le mandat qui s'engage.

En lien avec la stratégie de l'établissement, les orientations retenues pour la formation sont les suivantes :

#### **Adapter et assouplir les cursus de formation**

La précédente accréditation a été marquée, en particulier au niveau licence, par un cadre pédagogique très rigide imposant des maquettes au format identique dans l'ensemble des disciplines. Cela ne répond pas à la diversité des besoins, des méthodes et des pratiques pédagogiques dans les différentes disciplines de l'université. Le choix a ainsi été fait, pour la prochaine accréditation, de donner beaucoup plus de souplesse aux équipes enseignantes afin de leur permettre de concevoir dans un cadre général partagé, des formats pédagogiques et un déroulement des cursus adaptés aux spécificités de leurs domaines.

L'université souhaite également donner plus de latitude aux étudiants dans la définition de leur cursus et de son déroulement. Si la taille de l'établissement et les contraintes logistiques qui s'imposent à lui ne permettent pas d'envisager une formation "à la carte" comportant des modules librement choisis au sein d'une mention et dans des unités complémentaires, le modèle retenu offre des choix de spécialisation et d'enseignements complémentaires dès la licence. Cette individualisation des parcours repose aussi sur la possibilité de réaliser la licence en quatre ans, ou bien de suivre simultanément deux cursus avec des aménagements spécifiques.

#### **Encourager la pluridisciplinarité**

La diversité de ses disciplines est l'une des richesses de l'établissement qui accueille en son sein une pluralité de perspectives, d'approches et d'analyses des sociétés humaines. L'université s'attache à tirer pleinement parti de cette diversité et à développer la pluridisciplinarité. C'est ainsi que les parcours pluridisciplinaires sont renforcés dès la licence (avec des mentions alliant différentes disciplines, des aménagements spécifiques pour les doubles cursus, des parcours permettant aux étudiants d'associer une mineure à la majeure de leur mention). De nouveaux masters thématiques pluridisciplinaires, venant s'ajouter à ceux déjà existants (Etudes sur le genre, Ville et environnement urbain...) sont également proposés pour le nouveau contrat (MIASHS, Sciences sociales, Etudes européennes et internationales). S'inscrivant dans des enjeux de société et correspondant à des compétences professionnelles alliant polyvalence et capacités d'analyses de phénomènes complexes, ces mentions mettent aussi fortement l'accent sur la formation par la recherche et à la recherche.

#### **Favoriser l'articulation formation - recherche**

Les formations dispensées à l'université ont cet atout majeur de prendre place dans un environnement scientifique de qualité. A l'Université Lumière Lyon 2, ce sont plus de trente unités de recherche particulièrement dynamiques auxquelles appartiennent les enseignants-chercheurs, auxquelles sont adossés les masters et qui accueillent près de mille doctorants. Ce contexte est favorable au

développement de la formation par la recherche dès les premières années d'études. Que ce soit à travers les enquêtes sociologiques, les stages de terrain en géographie, les chantiers de fouilles en archéologie, la recherche-crédation en arts de la scène, la démarche scientifique fait pleinement partie de la formation des étudiants et en constitue l'une des richesses par la curiosité et la rigueur intellectuelles qu'elle développe, par le sens critique et les capacités d'analyse qu'elle contribue à former, par l'accès aux connaissances les plus récentes qu'elle permet. Cet adossement des formations à la recherche est renforcé encore en master, avec la participation des étudiants à des activités proposées par les laboratoires, les travaux de recherche individuels ou collectifs réalisés dans le cadre de séminaires, l'inscription des projets de stages dans des démarches et des questionnements scientifiques...

L'Université Lumière Lyon 2 entend faire de cette articulation entre formation et recherche l'un des axes forts de son offre de formation au bénéfice de l'acquisition des compétences et connaissances indispensables à la compréhension des sociétés et à l'insertion professionnelle des étudiants.

### **Renforcer l'internationalisation des cursus**

L'université a développé au fil du temps de nombreux partenariats internationaux, tant dans le domaine de la formation que dans celui de la recherche, et de nombreuses opportunités, pour les étudiants, de réaliser des semestres de mobilité ou des stages à l'étranger. L'apprentissage des langues et le plurilinguisme ont également été favorisés, dans l'ensemble des niveaux d'études et pour toutes les filières. Le parcours international MINERVE, permettant aux étudiants de suivre des enseignements de leur discipline tout au long de la licence dans une langue étrangère (allemand, espagnol ou italien) fait partie des spécificités de l'établissement et contribue à l'attractivité de ses licences auprès de bacheliers de la France entière.

Depuis 2018, l'établissement s'est doté d'une stratégie internationale, approuvée chaque année en Conseil d'administration. L'enjeu en est notamment de mieux structurer les relations internationales et de définir des partenariats privilégiés permettant de renforcer les mobilités sortantes et entrantes dans le cadre de projets de formations (de la licence au doctorat) construits avec les universités partenaires. Le prochain contrat devra permettre de poursuivre ce travail, en particulier avec le développement de diplômes en partenariat international et de thèses en co-tutelle.

### **Affirmer la "troisième mission" de l'université et renforcer les liens Sciences - société**

L'un des axes forts du projet d'établissement est de positionner l'université au cœur de la société, non pas seulement par les disciplines qu'elle porte et qui interrogent les sociétés dans leur diversité et leur complexité, mais aussi par le rôle qu'elle entend jouer dans son environnement, auprès des acteurs socio-économiques, culturels et institutionnels. L'enjeu est d'ouvrir l'université, ses formations et sa recherche, pour en faire un acteur majeur des transformations et des innovations sociales, pour mieux répondre aux attentes de la société à l'égard du monde académique, pour mettre les savoirs et les démarches scientifiques au service de la collectivité. Diffusion des savoirs, médiation scientifique, recherches participatives, formation tout au long de la vie relèvent de cette "troisième mission" ou de ces "services à la communauté" que l'Université Lumière Lyon 2 entend soutenir. Engagé depuis 2019 dans un réseau international d'universités sciences et société, l'établissement a également initié à cette date la constitution de pôles spécialités qui consistent en des réseaux thématiques internes fédérant des enseignants-chercheurs de différentes disciplines autour d'enjeux de société (travail, inclusion et vulnérabilité, territoires et mobilités...). L'objectif est de se saisir de ces sujets dans des perspectives pluridisciplinaires et en lien étroit avec des partenaires socio-économiques pour contribuer au développement des savoirs et des capacités d'analyse dans ces domaines au service des innovations sociales.

Les projets de formation s’inscrivent dans cette démarche globale, avec un soutien à la pédagogie par projet dans le cadre de partenariats avec des acteurs économiques, associatifs, culturels..., avec des séminaires proposés par les pôles de spécialité, notamment aux masterants et doctorants, avec des stages de recherche-action, en particulier dans le cadre de la Boutique des sciences. Il s’agit de permettre à nos étudiants de développer des compétences à cette interface sciences-société, de les accompagner dans la valorisation des compétences acquises dans le cadre de leur cursus et de leur permettre de conjuguer projet personnel, projet de formation et projet professionnel.

## 2 - Le positionnement de l’offre de formation dans son environnement : spécificités et coopérations

Les formations de l’Université Lumière Lyon 2 se déploient dans un panel extrêmement large de disciplines inscrites dans les quatre grands domaines des Sciences Humaines et Sociales, des Arts, Lettres, Langues, du Droit, Economie, Gestion et des Sciences, Technologies et Santé. Ce spectre de disciplines fait partie des plus étendus parmi les universités de SHS, ce qui permet à l’université de développer des stratégies fortes de promotion de la pluridisciplinarité, dans le domaine de la formation comme dans celui de la recherche.

### Le contexte académique du site

Sur le site de Lyon-Saint-Etienne, l’Université Lumière Lyon 2 présente un certain nombre de domaines disciplinaires communs avec l’Université Jean Moulin Lyon 3 : les deux proposent ainsi des formations en droit, en histoire, en géographie, en sciences de gestion, en lettres, en langues... Dans de très nombreux cas ces formations sont d’ailleurs co-accréditées, et parfois même mutualisées. Cependant, les approches et les projets de formations sont parfois distincts : par exemple, l’Université Lumière Lyon 2 a historiquement fait le choix d’une association étroite et d’une complémentarité entre sciences économiques et sciences de gestion au niveau licence, avec une unique mention, tandis que les sciences de gestion de l’université Lyon 3 sont proposées au sein de l’IAE. Par ailleurs, certaines disciplines communes aux deux établissements donnent lieu à des spécialisations distinctes dans l’une et l’autre des universités. D’autres disciplines ou champs disciplinaires sont en revanche spécifiques à l’Université Lumière Lyon 2. Il en va ainsi de la sociologie, de l’anthropologie, de l’archéologie, des arts du spectacle, de la musicologie, de la psychologie, de l’ergonomie, du tourisme ou encore de certaines langues rares, qui font l’objet d’un soutien spécifique de la part de l’établissement (LLCER portugais, scandinave).

L’établissement partage également certains domaines de formations et des mentions co-accréditées avec l’Université Jean Monnet de Saint-Etienne et, dans une bien moindre mesure avec l’Université Claude Bernard Lyon 1. Elle a également des liens étroits avec certaines écoles : l’ENS de Lyon dans les domaines des Arts, lettres, langues et SHS, Sciences Po Lyon en science politique, l’ENTPE en urbanisme, mais aussi les écoles d’art et de culture (ENSATT, CNSMD...). Sur le site, les enseignants-chercheurs des différents établissements se retrouvent pour partie dans les mêmes unités de recherche multitutelles (UMR ou UR), ce qui favorise également les projets de formations communs, notamment au niveau master et évidemment pour les écoles doctorales.

La grande diversité des établissements et leurs complémentarités ont formé, de longue date, le socle de coopérations très riches sur le site, en particulier dans les masters et les écoles doctorales. Le projet Idex avait pour ambition de mieux structurer ce paysage académique, de lui donner plus de lisibilité et de visibilité, tant au niveau national qu’international. L’éviction de l’Université Lumière Lyon 2 du projet d’Université cible s’est accompagnée de la rupture de certains partenariats, a freiné certaines coopérations et n’a pas permis de penser ensemble le projet d’accréditation. L’Université Lumière Lyon 2 a malgré tout continué à défendre la poursuite de collaborations et des co-

accréditations, au profit des étudiants et doctorants, et plus largement des dynamiques académiques communes.

L'arrêt de l'Idex en octobre 2020 laisse le site dans une situation de fragilité, avec des tentations fortes de repli sur soi pour certains établissements, une impréparation collective pour le prochain contrat et une relative désorganisation. Des discussions sont actuellement en cours pour définir les missions et compétences qui seront à l'avenir celles de la coordination de site.

Dans ce contexte, l'Université Lumière Lyon 2 plaide fortement pour le maintien et le renforcement des coopérations pédagogiques et scientifiques qui font la force du site ainsi que pour le maintien d'une structure de coordination dotée de services mutualisés capables de porter des projets partagés, entre autre dans le domaine de la formation.

### La stratégie de co-accréditations

De nombreuses formations, principalement au niveau master, sont actuellement menées en partenariat avec d'autres établissements (écoles et universités). Lors de l'accréditation de 2016, le Ministère avait donné pour consigne de ne pas avoir deux fois la même mention de Master sur le site (Lyon-Saint-Etienne). Dans de nombreux cas cette co-accréditation s'est révélée fructueuse, permettant un enrichissement des formations par la diversification des enseignements proposés, des mutualisations de cours et l'ouverture de disciplines rares à un plus grand nombre d'étudiants. Pour ces formations, les équipes pédagogiques, dont les membres appartiennent souvent aux mêmes unités de recherche, ont porté ces projets en bonne intelligence. Cependant, dans d'autres cas, ces co-accréditations sont apparues sans intérêt, particulièrement lorsqu'il n'y avait pas de parcours commun et que les formations s'organisaient autour de projets pédagogiques propres et autonomes. Les équipes ont alors travaillé de manière complètement disjointe, tant sur l'ingénierie du projet pédagogique que sur les jurys d'admission ou de diplôme. Il est à noter que, dans un contexte de site particulièrement mouvementé, les conventions de co-accréditation ont été signées très tardivement, lorsqu'elles ont pu être mises en place.

Pour le prochain contrat, l'Université Lumière Lyon 2 fait le choix de poursuivre les co-accréditations dès lors qu'elles permettent de proposer, ensemble, une offre de formation plus riche et plus diversifiée, de construire des diplômes originaux et aussi de maintenir des cursus à petits effectifs qui, autrement ne pourraient subsister. Une grande majorité des équipes portant des mentions en co-accréditation en demandent d'ailleurs le renouvellement, afin de poursuivre les projets communs et les mutualisations entre établissements. Dans quelques cas, elles signalent au contraire le faible intérêt pédagogique et les lourdeurs de gestion de formations co-accréditées. Afin de rendre cette analyse plus lisible, les fiches de chaque mention apportent des précisions sur ces différentes positions.

Dans le cadre du projet de création d'une université cible sur le site, la question du positionnement du doctorat ainsi que du périmètre de chaque école doctorale pour le prochain quinquennal a été posée. Suite aux groupes de travail mis en place par la COMUE pour aider à la décision, les chefs d'établissement du site ont décidé que la diplomation du doctorat retournerait dans les établissements mais que le périmètre des écoles doctorales resterait inchangé. L'arrêt du projet d'université cible, en octobre 2020, a consolidé cette position. Pour le prochain quinquennal, les établissements habilités à délivrer le doctorat vont demander à être co-accrédités pour les écoles doctorales dont ils sont partie prenante.

L'Université Lumière Lyon 2 demande à être co-accréditée pour les 7 écoles doctorales dont ses enseignants-chercheurs sont membres et qui intègrent toutes les disciplines de recherche de l'établissement (cf Annexe DA04). En tant qu'université SHS et en accord avec les établissements co-accrédités, l'Université Lumière Lyon 2 souhaite porter les écoles doctorales ScSo, 3LA et EPIC et être

co-accréditée pour les 4 autres (Droit, SEG, NsCo, Infomaths) dont des établissements partenaires seraient porteurs.

L'établissement défend par ailleurs le maintien d'un collège doctoral de site avec des services mutualisés qui restent encore à définir. Comme l'a souligné le rapport d'évaluation du HCERES, l'organisation mutualisée des études doctorales est l'une des réussites du site et, même si des adaptations sont sans doute à envisager, il nous semble indispensable de préserver cette capacité à soutenir collectivement le dynamisme et la qualité de la jeune recherche sur le site.

### Les partenariats pédagogiques

Dans le cadre du projet d'établissement est clairement affirmée la volonté d'inscrire l'offre de formation dans son environnement académique au niveau local, national et international, mais également de l'inscrire dans son territoire, en nouant des liens étroits avec des partenaires socio-économiques, culturels et institutionnels.

Le parti pris est non seulement de proposer aux étudiants une formation de qualité au niveau disciplinaire et pédagogique pour acquérir connaissances et compétences qui vont notamment leur permettre d'intégrer la vie professionnelle, mais aussi de contribuer à la formation des citoyens de demain. Dans ce cadre, les collaborations avec les acteurs territoriaux, associatifs ou économiques sont indispensables. Du point de vue pédagogique, cela se traduit par l'intervention de ces acteurs dans les cursus, par des ateliers organisés avec nos partenaires, par des projets menés par les étudiants pour répondre à des demandes initiées par des associations, entreprises, institutions culturelles...

L'Université Lumière Lyon 2 souhaite que ces collaborations se poursuivent et a notamment engagé l'élaboration d'accords-cadres avec ses partenaires en vue de consolider l'ensemble des actions menées conjointement. Les pôles de spécialité impulsés par le projet d'établissement permettront aussi de développer les relations partenariales de l'université et de ses formations. Le Service de pédagogie du supérieur pourra de son côté accompagner les collègues dans des formats pédagogiques innovants permettant de développer les apprentissages par projet et les compétences dans le domaine de la médiation scientifique. Le dispositif de la Boutique des sciences, qui pourrait ne pas être reconduit par la COMUE (décision prise en mars 2021) pourrait être désormais porté par l'Université Lumière Lyon 2, sous un format adapté, afin de permettre le maintien de l'accompagnement des stages de recherche auprès d'associations.

### La prise en compte de la demande et de l'évolution démographique

Un dernier élément de contexte doit être mentionné, qui a de fortes incidences sur les stratégies de l'établissement. Certaines formations, en licence comme en master, fortement demandées par les bacheliers et étudiants, sont considérées comme des filières "en tension". Le nombre de places accessibles y est ainsi très insuffisant pour accueillir l'ensemble des candidats. Lors des échanges avec le rectorat, il est chaque année suggérée que des places supplémentaires soient créées pour intégrer davantage d'étudiants à ces cursus et ainsi donner suite au droit à la poursuite d'études.

L'université s'emploie à répondre à cette demande en tenant ensemble plusieurs impératifs : prendre en considération les évolutions démographiques (le nombre de bacheliers attendus continue à augmenter jusqu'en 2030), veiller à la qualité des conditions d'études et des enseignements (en lien avec les moyens humains et financiers de l'établissement), tenir compte des débouchés existants dans les différents métiers et secteurs vers lesquels les cursus permettent de trouver un emploi.

Ainsi, chaque année, dans le respect de ses missions de service public et pour donner la possibilité au plus grand nombre de poursuivre des études, l'Université Lumière Lyon 2 crée de nouvelles places

dans certains de ces diplômes. Pour le prochain contrat, les capacités d'accueil en licence et master ont été établies au niveau actuel. En l'absence d'information sur le financement de places supplémentaires dans les années à venir et sur l'évolution du mode d'allocation des moyens aux universités, il n'apparaît en effet pas raisonnable d'augmenter sensiblement le nombre d'étudiants. Cela conduirait à dégrader encore le taux d'encadrement et les conditions d'études à l'université. Toutefois, les capacités d'accueil pourront évidemment être révisées en cours de contrat, en fonction des moyens humains, logistiques et financiers dont pourra bénéficier l'établissement.

### 3- La prise en compte de l'auto-évaluation et des axes amélioration identifiés

L'offre de formation dont nous demandons l'accréditation pour la rentrée 2022 est construite sur les bilans des deux précédentes accréditations (2011-2016 ; 2016-2022). Son évolution s'inscrit dans notre projet d'établissement : souple, pluridisciplinarité et lien avec la recherche.

#### Les licences

L'offre de formation qui se termine à la rentrée 2022 était structurée en portails pluridisciplinaires, dans lesquels les étudiants étaient inscrits pendant 1 année (sauf pour le portail Langues, qui durait 1 semestre) et à l'issue desquels ils s'orientaient vers une mention de licence.

Nos réflexions sur l'évolution de cette organisation des études ont été alimentées par diverses enquêtes qualitatives et quantitatives menées auprès des étudiants, par le suivi des choix d'orientation des étudiants, par les retours des enseignants et enseignants-chercheurs dans le cadre de l'autoévaluation et par des rencontres avec chacune des composantes, tenant notamment compte des travaux des comités de perfectionnement. A l'issue des échanges, il a été décidé :

- De conserver la possibilité de réorientation en L1, utile à de nombreux étudiants qui découvrent certaines matières non enseignées au lycée ainsi que les exigences spécifiques à l'université ; mais de l'avancer dans leur cursus à la fin du premier semestre
- De systématiser l'inscription dans plusieurs disciplines dont les apports se renforcent mutuellement
- De réorganiser ces associations en fonction de leur d'attractivité sur Parcoursup et de leur pertinence pédagogique

Ces choix nous permettront de garantir le socle disciplinaire indispensable dans chacune de nos disciplines, de permettre aux étudiants de personnaliser leur parcours de formation, mais aussi de faire coexister des mentions très attractives et des mentions plus rares qu'il est essentiel de préserver.

L'offre de formation antérieure (2011-2016) nous a permis de compléter ce bilan. Cette offre était structurée en majeure-mineure et autorisait les étudiants à se réorienter vers leur mineure à la fin de leur première année. Là aussi, l'étude de l'attractivité des couples et l'étude des choix des étudiants en fin de 1ère année de Licence nous a permis de consolider nos hypothèses de travail.

#### Les masters

L'Université Lumière Lyon 2 poursuit l'accroissement de son offre de formation tournée vers les technologies de l'information et la numérisation du monde. En témoignent des spécialités telles qu'Humanités numériques, Géomatique ou Informatique. De nombreuses mentions se restructurent afin de prendre en compte les attentes des étudiants et les besoins du monde professionnel,

notamment dans ces domaines. La création de nouvelles mentions témoigne aussi de cette volonté d'ouverture.

Au fil des années, l'offre de formation en Master s'est élargie, spécialisée et professionnalisée. Lors de la transformation des DEA et DESS en Masters, la distinction entre parcours Recherche et parcours Professionnel est restée présente dans la structuration donnant lieu à des Masters nettement orientés vers l'une de ces finalités. Lors de l'accréditation de 2016, cette différenciation a disparu. Désormais, tous les Masters sont censés préparer indifféremment à l'une ou l'autre voie. Dans la réalité, les mentions conservent cette distinction dans leurs différents parcours, le plus souvent au stade de la deuxième année. Cela se manifeste par exemple par un choix proposé aux étudiants entre un mémoire de recherche ou un stage de longue durée. Cependant, pour éviter d'enfermer les étudiants dans des voies qui leur rendraient l'accès au monde du travail plus difficile en cas de changement d'orientation, tous les étudiants de Masters ont une initiation à la pratique professionnelle qui se manifeste de différente manière selon les disciplines.

Dans le projet présenté pour l'exercice qui débutera en 2022-2023, cette structuration demeure au sein des mentions demandées, avec une offre de plus de deux cents parcours. Cependant, il est à noter que selon les disciplines, le nombre de mentions figurant dans la nomenclature est très variable. Ainsi, par exemple, la sociologie ne donne lieu qu'à une seule mention, tandis qu'en droit ou en psychologie la nomenclature permet le déploiement d'un nombre de mentions conséquent. Ceci permet parfois d'avoir une mention plus particulièrement dédiée à la recherche, cas de la psychologie. De même, à l'intérieur des mentions, le nombre de parcours, existants ou envisagés, est très varié. Il va d'un à dix. Lorsqu'il n'y a qu'un seul parcours, il est dédié à la fois à la recherche et à la pratique professionnelle, avec des choix individuels faits par les étudiants en accord avec le responsable de la mention, cas de l'ergonomie par exemple. Lorsqu'il y a de nombreux parcours, l'un d'eux est souvent plus particulièrement destiné aux étudiants se destinant à la recherche, cas des sciences économiques et sociales, par exemple.

Pour la période à venir, et afin de tenir compte des attentes des étudiants, de l'évolution des métiers et des perspectives professionnelles ainsi que du besoin de donner plus de lisibilité et de visibilité à certaines formations, nous demandons l'ouverture de cinq nouvelles mentions de master : Métiers du livre et de l'édition, Sciences sociales, MIASHS, Etudes européennes et internationales, Psychologie psychopathologie clinique psychologie de la santé. Les trois premières mentions sont de vraies nouveautés. Le master MIASHS s'inscrit dans la suite de la licence MIASHS, qui a attiré un grand nombre d'étudiants ces dernières années et qui permet de développer des compétences pluridisciplinaires très recherchées. La mention Etudes européennes et internationales, permet de donner une suite au parcours Minerve pour les étudiants l'ayant suivi en licence, mais aussi de répondre à une forte attente d'internationalisation des diplômés et de proposer un cursus d'accueil pour des étudiants étrangers qui pourront y suivre des cours pluridisciplinaires en langue anglaise ou autre. La nouvelle mention de psychologie de la santé complétera l'offre proposée par l'Université Lumière Lyon 2 et permettra d'ouvrir des places aux nombreux étudiants de licence, sans surcharger les autres mentions déjà présentes. Elle permet de proposer un nouveau cursus dans le domaine très dynamique de la santé où les compétences issues des SHS sont de plus en plus recherchées. Les deux autres mentions accueilleront d'abord des parcours existants mais logés dans d'autres mentions. Il s'agit d'une clarification de l'affichage à destination des étudiants de licence qui cherchent un parcours de Master. Le Master Métiers du livre et de l'édition, qui remplace et enrichit le Parcours Lettres Appliquées à la Rédaction Professionnelle de la mention Lettres, a vocation à accueillir des étudiants issus principalement d'une licence de Lettres, mais aussi à élargir son recrutement. Le Master en Sciences sociales accueillera le parcours Travail, Inégalités et Discriminations, actuellement inscrit dans la mention Intervention et développement social mais aussi un nouveau parcours intitulé "Santé et vieillissement". La mention pourra éventuellement s'ouvrir à d'autres parcours thématiques pluridisciplinaires. Ces nouvelles mentions permettent une évolution progressive de l'offre de formation prenant en compte les transformations des enjeux de société, des métiers et des domaines de la recherche.

Les nouvelles mentions demandées en master sont :

Composante	Nouvelles Mentions
IUT	Energie
UFR Anthropologie, Sociologie, Science Politique	Sciences sociales
	MIASHS
UFR Lettres, Science du Langage et Arts	Métiers du livre et de l'édition
Institut de Psychologie	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé
UFR Temps et Territoires	Histoire moderne et contemporaine (intitulé hors nomenclature) qui remplace la Mention Histoire

### Le doctorat

Depuis janvier 2016, la formation doctorale est gérée au niveau de la COMUE, Université de Lyon, seul établissement du site Lyon St-Etienne accrédité à délivrer le doctorat. Les doctorants sont inscrits dans les établissements, qui ont le rôle « d'opérateurs » du doctorat de l'Université de Lyon. Ils sont rattachés à une école doctorale, les 17 ED du site étant regroupées dans un collège doctoral de site, lui aussi géré par la COMUE.

Pour le contrat à venir, l'Université Lumière Lyon 2 entend poursuivre les actions entamées lors du contrat actuel sur différentes missions structurantes pour les quelques 990 doctorants inscrits. Ainsi, l'établissement va poursuivre le processus de formalisation de procédures claires pour les doctorants, en travaillant avec les directions des écoles doctorales qu'elle porte pour leur offrir tout l'appui dont elles ont besoin. Il est en effet indispensable que l'établissement d'inscription et l'école doctorale aient des prérogatives bien définies (conformément à l'arrêté de mai 2016) pour faciliter le travail de tous les acteurs du doctorat. En tant qu'établissement porteur, l'Université Lumière Lyon 2 travaillera avec les autres établissements co-accrédités afin d'uniformiser les pratiques (même si chaque établissement d'inscription est maître de ses règles d'attribution des financements et d'inscription).

Les points sur lesquels il sera indispensable de travailler sont :

- L'uniformisation des mentions de doctorat au sein des 3 écoles doctorales quel que soit l'établissement de rattachement du doctorant ; il conviendra de vérifier que ces mentions correspondent à celles inscrites dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP),
- La refonte des règlements intérieurs des ED suite au transfert de compétences avec la COMUE,
- La mise en place du portfolio,
- L'uniformisation des pratiques concernant les comités de suivi de thèse,
- La conception de formations pour les encadrants,
- La mise en place, à titre expérimental dans certaines mentions de doctorat, de thèses en VAE.

Concernant les 4 autres écoles doctorales, il conviendra également d'uniformiser les pratiques en travaillant avec les établissements porteurs.

L'établissement va poursuivre son action pro-active pour diversifier les sources de financement du doctorat. Ainsi, l'établissement entend augmenter le nombre de financements sur projets de recherche ou s'inscrivant dans le cadre du dispositif CIFRE. Avec la mise en place de la LPR, les règles d'inscription en doctorat, en lien avec le financement de la thèse, devront sans doute être revues.

L'établissement continuera en outre à promouvoir le doctorat par le biais des cérémonies de remise des diplômes et des prix de thèse introduits en 2019 et 2020.

Pour effectuer ces différentes missions, l'établissement s'appuiera sur :

- Le service des études doctorales structuré en 2 pôles :
  - + La scolarité du doctorat, de l'inscription pédagogique et administrative jusqu'à la délivrance du diplôme en passant par les campagnes de recrutement des doctorants,
  - + Le conseil pour le financement et l'emploi des doctorants et jeunes docteurs : accompagnement des masterants dans la conception de leur projet doctoral, (via des ateliers, des entretiens individuels ou des réunions d'information comme la Journée du Doctorat) et dans la recherche d'un financement (CDU, partenariats CIFRE, financements dans le cadre de contrats de recherche, etc.), accompagnement des doctorants dans leur connaissance de l'emploi, la valorisation de leurs compétences ; suivi de la carrière des docteurs en lien avec les services de l'Université de Lyon,
- Le pôle international de la DRED qui gère les cotutelles et la mobilité doctorale,
- Le service commun de documentation (SCD) qui apporte un appui aux doctorants dans la rédaction de leur thèse. Le SCD travaille également à la diffusion des thèses en interne et en externe et propose des formations au dépôt dans HAL.

L'établissement s'appuiera également sur les écoles doctorales qui sont déjà très bien structurées, comme l'a souligné le rapport HCERES.

Néanmoins, la mise en œuvre de ces actions dépendra des missions qui continueront à être effectuées par la COMUE ; en cas de défaillance de la COMUE, l'établissement ne pourra pas reprendre la totalité de ces missions, faute de moyens en particulier pour financer une offre de formations transversales riche et diversifiée et pour réaliser des enquêtes d'insertion régulières.

### **La prise en compte des retours spécifiques du HCERES sur les dossiers d'autoévaluation**

L'organisation des dossiers d'autoévaluation, qui a pour principale qualité de mettre en avant les logiques d'organisation des formations, cache cependant une caractéristique essentielle des formations de notre Université, essentiellement tournées vers les sciences humaines et sociales : l'intégration globale au sein de l'établissement de toutes les formations entre elles et ceci à tous les niveaux de formation.

L'Université Lumière Lyon 2 a en effet depuis longtemps encouragé la pluridisciplinarité tant au niveau de la recherche que celui de la pédagogie. La prochaine offre de formation, construite sur un renforcement systématique des liens entre les mentions et entre les composantes, s'appuie sur cette force et s'emploiera à la systématiser. La complexité d'organisation d'une telle architecture est indéniable, mais ce sont ces passerelles et ces échanges qui fondent la spécificité de l'université. Nous proposerons donc une offre de formation cohérente et intégrée, qui insiste sur les échanges, plutôt que sur des distinctions et des regroupements qui, institutionnellement, restent peu démarqués.

D'autres perspectives d'amélioration étaient pointées par les rapports du Hcéres : les deux premières découlent des arrêtés de 2018 et visent à permettre la personnalisation des parcours et à mettre en place l'approche par compétences. Deux autres aspects qu'il nous était suggéré de renforcer, l'initiation à la recherche dès la licence et dans tous les masters, ainsi que les pratiques numériques disciplinaires, seront également consolidés dans les nouvelles maquettes.

## Deuxième partie : organisation générale de l'offre de formation

### 1- L'organisation pédagogique des années d'études

#### Licences générales

Les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de Licence seront inscrits via Parcoursup dans une mention composée d'une majeure et d'une mineure aux volumes horaires identiques et pourront, à la fin du 1<sup>er</sup> semestre, poursuivre dans leur majeure, se réorienter vers leur mineure, suivre un parcours bidisciplinaire, dans lequel la mineure sera présente à chaque semestre mais à un volume inférieur, conserver les deux mentions à part égale mais avec certains aménagements de l'emploi du temps, afin de valider deux diplômes de licence.

Des passerelles vers les Licences professionnelles seront mises en place. Des modules de spécialisation pluridisciplinaires (notamment au lien avec les Pôles de spécialités) seront proposés.

Ainsi, la création des passerelles impose un travail par blocs de compétences et de favoriser un accompagnement renforcé des étudiants.

Deux exceptions à cette double inscription au semestre 1 : les étudiants inscrits en Musicologie n'ont pas de mineure (ils ont des heures de pratique instrumentale à la place) ; les étudiants qui voudront suivre du Scandinave, devront choisir LLCER Allemand ou LLCER Anglais comme Majeure et ne pourront valider qu'un parcours bidisciplinaire (pas de licence LLCER Scandinave à part entière).

Les activités pédagogiques seront divisées en deux groupes :

- les enseignements fondamentaux, le socle d'enseignements disciplinaires indispensables pour valider une licence de la mention concernée,

- les enseignements complémentaires, au choix de l'étudiant, sous forme de menu, avec à chaque semestre une liste de modules ouverts à l'étudiant; trois ou quatre modules à choisir par semestre ; chaque module est constitué d'une UE de 3 ECTS, représentant environ 20-25h d'activités pédagogiques pour l'étudiant ; ces modules sont en nombre limité, et déterminés selon leur pertinence pédagogique à chaque semestre et pour chaque mention.

#### Les parcours L.AS et PASS

En continuité avec les parcours L.AS et PASS mis en place dans le portail « psychologie - sciences cognitives » depuis l'année universitaire 2020-2021, les licences de la mention psychologie et de la mention sciences et technologie (sciences cognitives) proposeront des parcours « accès santé ». Cette formation, commune à toutes les L.AS du périmètre de l'Université de Lyon, est assurée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 et s'articule autour de deux UE organisées comme suit :

- UE1 (6 ECTS) : Physiologie, Santé publique et présentation des métiers, Anatomie, Initiation à la connaissance du médicament ;
- UE2 (4 ECTS) : Chimie, Biochimie et biologie moléculaire, Histologie et Biologie du Développement, Biologie cellulaire.

Les étudiants qui valideront à la fois la 1<sup>ère</sup> année de Licence Mention psychologie (ou de la Mention sciences et technologie) ainsi que l'option santé pourront candidater à l'accès à la L2 MMOP (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie) à Lyon 1.

En corollaire, les étudiants inscrits au sein du portail Parcours Accès Santé Spécifique (PASS) de l'Université Lyon 1 auront la possibilité de choisir à l'Université Lumière Lyon 2 une option psychologie ou sciences cognitives et de suivre ainsi les cours de ces mentions. Les étudiants qui valideront l'année de PASS d'une part, et les examens relatifs aux enseignements de psychologie ou de sciences cognitives d'autre part, seront admis sur demande en deuxième année de Licence Mention psychologie ou mention sciences et technologie à l'Université Lumière Lyon 2.

### Licences professionnelles

Les licences professionnelles, dont le nombre est en augmentation depuis la fin de l'accréditation précédente, répondent à un souci de diversification des débouchés professionnels des étudiants dès la licence, et correspondent souvent à un besoin de formation au niveau régional, notamment dans le domaine des activités juridiques, en logistique, en transport, en gestion, en aménagement, en animation socioculturelle, en jeu vidéo, en tourisme.

Leur développement a été encouragé lors du mandat précédent par une politique volontariste de CPP (Congés pour Projet Pédagogique) fléchés en ce sens, avec un accent mis sur l'alternance.

Particularité des Licences professionnelles délivrées par l'IUT : la réforme des Licences professionnelles relative à leur transformation en Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) dès la rentrée universitaire 2021 nous conduit à solliciter une prolongation de l'actuelle accréditation pour toutes les licences professionnelles transformées en BUT et qui le deviendront pour la 3<sup>ème</sup> année en 2023/2024. L'IUT souhaite maintenir 3 licences professionnelles, pour lesquelles une accréditation est demandée.

### Masters

Dans le respect des dispositions relatives à l'accès aux Masters, la sélection se fait à l'entrée en M1 désormais dans toutes les filières. Ceci a deux conséquences principales. D'une part, dans de nombreuses spécialités le nombre de candidatures est considérablement supérieur au nombre de places. D'autre part, les étudiants qui réussissent le M1 sont de droit admis en M2. Ce constat pose celui de l'organisation des parcours. Dans une mention qui offre plusieurs parcours, les étudiants seront admis dans un parcours déterminé dès le M1, afin de gérer l'accès en M2. Une large part du M1 pourra néanmoins rester en tronc commun pour les étudiants inscrits dans les différents parcours.

Si tous les étudiants de Master ont désormais une phase de professionnalisation au cours de ces deux années, les modalités et la durée sont très variables selon les domaines et les spécialités. Certains Masters développent des projets professionnels importants et encadrés dès le M1, c'est le cas en partie en Urbanisme et environnement par exemple. D'autres, de plus en plus nombreux, sont ouverts à l'alternance. Dans tous les Masters, un ou plusieurs stages obligatoires sont prévus.

En sus des examens organisés en contrôle continu ou en contrôle terminal, les étudiants doivent rédiger un mémoire de fin d'étude et/ou un rapport de stage, dont les exigences varient également selon les attentes du diplôme.

L'Université veille également à la maîtrise d'une langue étrangère par chaque étudiant, quelle que soit la discipline choisie. Un enseignement en langue est obligatoire dans tous les M1. De plus, un nombre croissant de Masters offre des cours en langue anglaise, mais également dans d'autres langues (comme l'espagnol).

## L'habilitation à diriger des recherches

L'établissement délivre l'habilitation à diriger des recherches dans la plupart de ses disciplines de recherche. Il s'efforce d'être attractif et de faciliter les démarches pour l'obtention de ce diplôme par ses EC mais aussi par des EC en poste dans d'autres établissements qui souhaitent soutenir leur HDR avec pour garant un EC de l'Université Lumière Lyon 2.

Chaque année, une quinzaine d'HDR sont soutenues dans l'établissement et nous souhaitons aller au-delà par une politique incitative auprès des unités de recherche. En effet, depuis 2018, le nombre de soutenances d'HDR est pris en compte dans le modèle d'allocation des moyens aux unités de recherche.

Pour cela nous pourrions nous appuyer sur la formation des maîtres de conférence de l'établissement et sur la formation des encadrants.

Pour le prochain contrat, dans le cadre de l'application de la LPR, l'établissement sera peut-être amené à revoir sa procédure et le rôle de la Commission recherche en fonction de l'évolution de la procédure de qualification.

## 2 - Les principes pour l'organisation pédagogique de l'offre de formation

Il a été recherché un équilibre global du calendrier universitaire. Les semestres auront une durée de 14 semaines et incluront les périodes de cours en présentiel, avec un nombre de séances variables selon les enseignements, des regroupements et des travaux en groupes ainsi que l'évaluation des enseignements (contrôle continu intégral validé au niveau de l'UE).

Avant les semestres impairs (en début d'année) et après les semestres pairs (en fin d'année) des périodes intensives seront réservées afin d'y placer la prérentrée des néo-bacheliers, les séminaires des professeurs invités, des journées en regroupement, les enseignements mutualisés entre plusieurs mentions et certains enseignements complémentaires (modules d'ouverture et de spécialisation pluridisciplinaire).

Les créneaux d'enseignement seront de 1h30, avec 15mn d'intercours. Une pause méridienne de 45mn sera banalisée tous les jours pour l'ensemble des formations. Cette organisation, qui évolue par rapport à la précédente (créneaux de 1h45, 15mn d'intercours, pause méridienne le jeudi seulement) est motivée par la nécessité de fonctionner avec des intercours suffisamment longs pour permettre la circulation entre les bâtiments, la volonté de généraliser la pause méridienne et aussi par le rejet du format d'1h45 pour les étudiants de Licence, jugée trop long d'un point de vue pédagogique.

Les créneaux d'enseignements se répartiront comme suit :

CR 1: 8h - 9h30 - CR 2: 9h45 - 11h15 - CR 3: 11h30 - 13h00

CR banalisé : 13h00 - 13h45

CR 4 : 13h45 - 15h15 - CR 5 : 15h30 - 17h00 - CR 6 : 17h15 - 18h45 - CR 7 : 19h00 - 20h30 (si besoin)

## 3 - La personnalisation du parcours de l'étudiant

C'est l'un des enjeux fort de l'offre de formation proposée et portée par le projet d'établissement qui avait été identifié comme un point d'amélioration. L'Université a souhaité mettre l'étudiant en situation d'acteur de son parcours.

## En Licence

Le parcours suivi (fondamentaux et complémentaires) qui va apparaître sur le parchemin du diplôme et dans le contrat pédagogique met en avant ce parcours spécifique. Il vient en cohérence avec le projet d'étude et soutenir l'insertion professionnelle. C'est pourquoi, il est indispensable de mettre en place le référentiel de « compétences » ainsi que la certification de ces compétences.

La personnalisation des parcours se fait par le choix des enseignements complémentaires. Le type de personnalisation est différent selon que les étudiants suivent un parcours bi-disciplinaire (ils se spécialisent alors dans une discipline connexe) ou non (ils ont alors accès à des spécialisations disciplinaires). Six sortes de modules complémentaires sont possibles (sans que ceux-ci soient nécessairement offerts à tous les étudiants chaque semestre).

Chaque module consiste en une UE de 3 ECTS (sauf la discipline connexe des parcours bidisciplinaires) :

- transversal : UE non disciplinaire, telle que le sport, les TIC, une langue vivante, des ateliers artistiques, l'entrepreneuriat étudiant, ou encore les compétences « citoyennes » (engagement étudiant, développement durable, égalités...)
- disciplinaire de spécialisation : UE disciplinaire permettant d'approfondir certains aspects de la mention d'inscription
- pluridisciplinaire : UE permettant une spécialisation dans un ensemble de connaissances et de compétences thématiques et/ou professionnelles à l'intersection de plusieurs mentions
- préprofessionnalisant : UE fondée sur la connaissance des champs de métiers associés à la formation et, le cas échéant, sur une expérience professionnelle, favorisant l'élaboration du projet personnel et professionnel de l'étudiant et permettant l'acquisition de compétences qualifiantes pour l'insertion professionnelle (telle que le stage en entreprise, en laboratoire, en établissement scolaire, des enquêtes, des projets)
- ouverture : UE proposée par une autre mention afin de favoriser l'acquisition d'une culture générale ou de découvrir un des aspects fondamentaux de cette autre discipline
- disciplinaire connexe (= mineure / UE disciplinaire B) : il s'agit d'une UE disciplinaire fondamentale suivie dans une autre mention, permettant une spécialisation dans une discipline connexe en vue d'un parcours de licence bidisciplinaire.

Même si les étudiants auront le choix entre différents modules, des règles seront fixées sur l'ensemble du cursus de licence : ils devront suivre obligatoirement une langue vivante à chaque semestre, 2 modules de TIC et 4 au maximum pour une licence, 2 modules de sports maximum pour une Licence et 1 module d'ouverture minimum.

## En Master

Au niveau du Master, la personnalisation du parcours est en grande partie intrinsèque au choix de la mention, du parcours et des options.

A l'intérieur des mentions, les étudiants ont le choix entre de nombreux parcours (près de 190 à l'échelle de l'université). De plus, le faible nombre d'inscrits dans chaque parcours (de l'ordre d'une vingtaine en moyenne), permet une individualisation du suivi de chaque étudiant par les responsables et les enseignants.

En outre des séminaires de spécialisation sont fréquemment proposés, au choix de l'étudiant, parmi une liste de différents enseignements. Le projet de stage ou de recherche constitue aussi un élément fort de cette personnalisation du parcours.

Enfin, avec le supplément au diplôme, les étudiants pourront faire reconnaître leur parcours personnel.

#### 4 - Une dimension internationale renforcée

##### Diplômes en Partenariat International

L'établissement poursuivra le travail déjà fructueux en matière de création de doubles diplômes en partenariat international, en prenant néanmoins plus appui que cela n'a été le cas par le passé sur un nombre de partenaires stratégiques et en priorisant les projets ayant un lien marqué avec nos pôles de spécialité, et par conséquent avec notre stratégie de formation et de recherche plus généralement. Ces diplômes peuvent répondre à une typologie diverse : doubles diplômes impliquant de la mobilité étudiante dans les deux sens ; formations délocalisées ; diplômes conjoints. A titre d'exemple, nous continuerons à travailler avec les partenaires du consortium TruMotion que nous avons créé pour répondre à l'appel 'Universités Européennes' sur les diplômes que nous avons projetés dans ce cadre, et développerons un réseau d'universités partenaires au-delà de l'Europe avec qui nous travaillerons ~~on travaillera~~ en priorité sur les questions de formations en partenariats (Université de São Paulo, Université du Québec à Montréal, University of Virginia, notamment). Ces projets sont stratégiques moins par le nombre d'étudiants qui sont impliqués que par la qualité et la solidité du partenariat qui les sous-tend, qui offrent de véritables possibilités de développement en matière de recherche et d'autres formes de collaboration.

##### La mobilité

La mobilité encadrée, qu'elle soit soutenue par le programme Erasmus + ou par les très nombreux accords que nous avons dans le monde entier, restera bien entendu une priorité pour l'établissement, qui portera néanmoins un regard plus attentif que par le passé à la mobilité entrante. Comme bien des établissements, nous avons sans doute par le passé pêché par un tropisme qui veut que les activités en matière de créations et de maintien de nos accords de partenariats sont impulsées par la nécessité d'augmenter les flux de mobilités sortantes. Il ne s'agira dans la période qui s'ouvre nullement de négliger cet aspect, mais bien de considérer que la venue d'étudiants de tous horizons, même pour de courtes périodes, est une richesse pour nos formations, nos campus et pour les étudiants n'étant pas partis en mobilité. Nous fixons donc l'accueil de ces étudiants et un accès à une offre de formation la plus large et la plus diversifiée possible comme un objectif majeur, ce qui passera par un travail sur une offre de formation plus conséquente en langue anglaise. Cela se fera sans contredire notre volonté stratégique de promouvoir la francophonie universitaire par l'introduction mesurée de cours en langue anglaise dans notre offre, bien souvent aux côtés de cours en langue française et non pas en les remplaçant. Cela passera également par l'usage des possibilités que nous nous donnerons, en termes de calendrier universitaire, d'organiser des sessions intensives, mêlant étudiants de l'établissement et étudiants venus en mobilité courte. Cela passera, enfin, par une stratégie partenariale qui, en sus des diplômes mentionnés au point précédent, nous permettra de travailler sur des cours (EP) délivrés de manière hybride entre deux établissements (des cours à contenu similaire dans une université partenaire délivrés simultanément dans les deux établissements).

La mobilité sortante continuera à être soutenue par les dispositifs d'aide à la mobilité existants (bourses Erasmus+, bourses de mobilité de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, bourses AMI), et dans certains cas, en lien avec notre politique de formation et recherche plus globalement (pôles de spécialité), par des 'bourses d'établissement' en direction de quelques partenaires stratégiques, dans certaines disciplines. Le travail sur les partenariats stratégiques dont il a été question plus haut n'obère pas une nécessité contraire, qui est celle d'élargir le nombre de destinations géographiques que nous sommes en mesure de proposer à nos étudiants, et des cibles prioritaires à cet égard seront l'Inde, l'Asie du Sud-Est et la Corée.

Il faut noter que pour deux mentions de licence générale, la mobilité est obligatoire, le semestre 6 de la licence Langues Etrangères Appliquées et la 3ème année de Licence LLCER, parcours anglais-

scandinave. La question de la mobilité obligatoire dans certains autres cursus, notamment en Langues, fera l'objet d'une réflexion. Dans certains autres cas, de langues à petits effectifs, cela pourrait se mettre en place assez rapidement, et serait bien entendu bénéfique pour les étudiants et précieux en matière de politique partenariale pour l'établissement. L'expérience scandinave nous le démontre, mais indique qu'il s'agit là d'un projet à penser sur le long terme - ce n'est pas quelque chose que l'on pourrait envisager pour le tout début de la prochaine accréditation.

### **Mise en place d'une certification « internationale » et certifications en langues**

Les étudiants inscrits en licence générale pourront choisir dans leur parcours un certain nombre de modules et d'options labellisés "international" qui leur permettront, en fin de L3, d'obtenir une certification internationale sur le supplément au diplôme. Cette certification permettra de lister et de valoriser les compétences liées à l'internationalisation des cursus et viendra renforcer la volonté de l'établissement de penser l'internationalisation des formations.

Les éléments à choisir pour obtenir cette certification sont :

- Un nombre d'ECTS de cours labélisés, soit par leur contenu (Introduction au Droit Européen ; La pensée économique latino-américain, par exemple) et/ou par leur langue de transmission (les cours MINERVE (voir infra), des cours données en langue étrangère par un professeur invité) ;
- Une période de mobilité réelle ou virtuelle, ou césure ou d'autres expériences d'internationalisation.

La certification en langue anglaise, en application du décret du 03 avril 2020, sera intégrée aux cursus de Licence. La réflexion est en cours sur le positionnement de cette certification dans le cursus des étudiants.

Par ailleurs, attachée au plurilinguisme et au développement de compétences linguistiques adaptées aux différents projets des étudiants, l'Université Lumière Lyon 2 entend continuer à proposer la certification CLES (l'université est centre certificateur).

### **L'accueil des étudiants internationaux**

Notre politique de formation ne peut se penser sans un regard très attentif porté à la question de l'accueil des étudiants qui rejoignent nos formations, à titre individuel, depuis l'étranger, qu'ils soient passés par la plateforme Etudes en France ou un autre canal. Nous ne pouvons rester inactif devant le constat que, quel que soit le niveau d'études et quelle que soit la discipline, ces étudiants connaissent un taux d'échec bien plus important que chez n'importe quelle autre population d'étudiants, un état de fait que les quelques succès de programmes d'excellence tels que les bourses Eiffel ne doit pas masquer. L'accompagnement de ces étudiants dans leurs études, par un soutien à la fois linguistique et méthodologique, doit être une priorité majeure pour l'établissement. Nous avons récemment mis en place un centre de mentorat, qui permet à ces étudiants de chercher de l'aide avec leurs travaux et d'assister à des ateliers thématiques. Nous renforcerons ces dispositifs, essentiels à l'attractivité de l'université, car nous pensons que l'accueil sur nos campus doit certes comprendre des activités sociales et culturelles, mais doit avant tout être universitaire.

### **Programme International Minerve (PIM)**

Le programme international MINERVE, qui a récemment fêté ses 30 ans, continuera à bénéficier d'un soutien sans faille et à servir de laboratoire pour des projets d'internationalisation et comme fer de lance de notre politique partenariale en Europe. MINERVE est un programme intégré à la Licence qui vise un renforcement des compétences disciplinaires en sciences sociales / droit / humanités, par un ensemble de modules d'enseignement dispensés par des professeurs invités des universités partenaires, dans une langue étrangère, au choix : l'allemand, l'espagnol ou l'italien, en plus de la poursuite de l'anglais. Il vise l'obtention a minima du niveau C1 dans la langue cible et du niveau B2 en anglais en fin de 3ème année de Licence. Le programme est mis en œuvre sur la base de partenariats forts et formalisés par une convention avec principalement trois universités partenaires :

la Goethe Universität Frankfurt / M., la Universitat de Barcelona et l'Università degli Studi di Bergamo.

La mention « Parcours international MINERVE » apparaît sur le parchemin du diplôme.

Dans la période qui s'ouvre, ce programme sera repensé pour le concentrer sur les L2 et L3, avec une L1 qui sera plus pensée comme une année préparatoire au programme.

### Une politique des langues volontariste

Une politique d'enseignement des langues est certes un objectif intellectuel et pédagogique en soi, mais est également inséparable d'une politique d'internationalisation diversifiée. L'apprentissage d'une langue étrangère doit rester obligatoire pour tous les étudiants de licence depuis le semestre 1 jusqu'au semestre 6, et ne doit pas se cantonner à un nombre réduit de langues dites 'majeures'. C'est notamment dans le but de promouvoir cette diversité dans les apprentissages que nous donnerons à tous les étudiants la possibilité, dans l'offre de formation, de choisir deux langues étrangères. A noter également la place donnée dans notre office linguistique à la langue des signes française et surtout, s'agissant de l'international, à l'intercompréhension, conçue dans notre politique de formation comme une discipline en soi.

Nous proposons 12 langues vivantes dans les UE transversales :

Allemand	Anglais
Arabe	Catalan
Chinois	Espagnol
Français pour non-francophones	Intercompréhension
Suédois	Italien
Portugais	Russe

### L'internationalisation du doctorat

L'établissement entend en outre développer l'internationalisation du doctorat en continuant à promouvoir les thèses en cotutelle ou la mise en place de co-directions internationales. La formalisation de conventions types lors du quinquennal actuel a déjà facilité la négociation de ces conventions et réduit les délais d'instruction. Il faudra également réfléchir à développer la mobilité doctorale (sortante et entrante) pour compenser la perte des financements IDEX. Nous escomptons que ces différentes mesures renforceront l'attractivité internationale de l'établissement en augmentant la part de doctorants étrangers dans notre effectif.

## Troisième partie : Dispositifs et mise en œuvre

### 1 - Professionnalisation, stages

Dès la licence, il est demandé que deux des modules complémentaires choisis soient « pré-professionnalisant ». L'objectif est que chaque mention prépare ses étudiants aux métiers qui leur sont accessibles de façon à ce que cet accompagnement soit le plus adapté possible. Une part des modules sera nécessairement consacrée à l'initiation aux méthodes de la recherche (travail sur archives, méthodologie de l'enquête, veille documentaire, etc.), afin de renforcer la sensibilisation aux métiers de la recherche. Ces modules pourront être pluridisciplinaires (par exemple, « Métiers de l'enseignement en langues », commun à l'ISPEF et à plusieurs langues de la Faculté des langues). Le certificat délivré à l'issue du module obligatoire « Certification des compétences » permettra également à l'étudiant de valoriser les savoir et savoir-faire acquis au cours de son cursus auprès de potentiels employeurs.

Cet axe se renforce en Master notamment au travers des stages qui sont parties intégrantes du parcours pédagogique. L'offre de Masters montre la double vocation de ces diplômes qui s'ouvrent toujours vers la recherche et l'inscription d'étudiants en doctorat, mais aussi vers l'insertion professionnelle dans des secteurs extrêmement variés. Dans cette perspective, de nouveaux parcours s'ouvriront à l'alternance. Il s'agit d'une tendance encouragée ces dernières années, qui devrait s'accroître lors de la prochaine campagne.

Toutes ces activités professionnelles sont encadrées de manière conjointes par des enseignants-chercheurs et par les tuteurs en entreprises. Ils donnent également lieu à restitution évaluée pour l'obtention du diplôme. Ces expériences professionnelles contribueront également à l'évaluation de l'acquisition des compétences qui seront mentionnées dans le supplément au diplôme.

Cette politique se renforce par la volonté de l'Université d'offrir une expérience innovante en adhérant et en portant fortement des programmes comme le programme entrepreneuriat « BEELYS » de l'Université de Lyon, qui propose aux étudiants plusieurs services. Ainsi, les étudiants peuvent, pour développer un projet entrepreneurial, bénéficier d'un accompagnement personnalisé et participer à des ateliers thématiques et CODEV. Dans la prochaine offre de formation, l'entrepreneuriat sera possible sous forme de modules complémentaires transversaux.

Le dispositif de la Boutique des Sciences permet de connecter le milieu de la recherche et la société civile locale. Elle permet aux associations ou collectifs de citoyens de bénéficier de l'expertise d'une équipe universitaire et de consolider ainsi leurs actions, d'en évaluer l'impact ou d'expérimenter des approches innovantes, à travers des stages proposés aux étudiants sur ces thématiques.

Pour aider les étudiants dans leur recherche de stage, l'Université Lumière Lyon 2 a signé une convention en 2019 avec Job Teaser. La plateforme, accessible à tous les étudiants, recense des offres d'emplois et de stages. Elle permet également d'éditer des indicateurs liés à la publication des offres de stages et des candidatures des étudiants.

L'établissement veut également faciliter l'intégration des doctorant.es et les accompagner dans leur insertion professionnelle en leur faisant connaître les différents débouchés de la thèse. Ce travail se fera en partenariat avec le service des études doctorales de la COMUE si celui-ci est en mesure de poursuivre ses missions de suivi de l'insertion professionnelle des doctorant.es du site.

Le renforcement des liens avec les acteurs associatifs, territoriaux et économique permet d'ajuster en permanence cet axe de l'offre de formation.

## 2 - La césure

L'année de césure est un dispositif qui permet à un étudiant de faire une pause dans son cursus universitaire durant un semestre ou une année, afin de réaliser un ou des projet(s) qui ne sont pas nécessairement en lien avec son cursus universitaire.

Les projets récurrents sont : service civique, service volontaire européen, voyage culturel/linguistique, stage (césure semestrielle), emploi, création d'entreprise, bénévolat associatif, formation.

Ce dispositif rencontre un certain succès puisque depuis sa mise en place il y a 4 ans, les demandes n'ont cessé d'augmenter : 70 étudiants en 2016-2017 pour 194 en 2020-2021. Il est partie intégrante du parcours de l'étudiant tant au niveau universitaire que dans la construction du citoyen de demain qu'il sera.

C'est pourquoi, la césure est intégrée dans l'offre de formation proposée avec le développement de l'accompagnement pour préparer cette césure. Elle est aussi l'un des dispositifs qui permet de développer l'expérience à l'international.

## 3- Les activités physiques et sportives

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) organise les activités sportives et de bien-être pour l'ensemble des étudiants de l'université. Les activités physiques et sportives sont déjà, depuis plusieurs années, intégrées dans les cursus de Licence, sous la forme d'un bonus. Pour la prochaine offre de formation, l'Université Lumière Lyon 2 a décidé de développer cette intégration et de l'étendre aux formations de Masters.

Dans cette optique, le SUAPS est associé au travail de l'approche par compétence pour que les étudiants qui souhaitent suivre une activité sportive évaluée dans leur cursus puissent valoriser des compétences acquises au même titre que les enseignements fondamentaux et complémentaires.

Les formations de licences générales intégreront les pratiques sportives sous deux formes :

- La première comme module optionnel sanctionné par 3ects, pour les étudiants souhaitant valoriser cette pratique dans leur parcours personnalisé ;
- La seconde comme module donnant droit à des points bonus, pour les étudiants qui souhaitent simplement poursuivre ou découvrir une activité sportive en plus de leur cursus académique.

Les formations de Master, intégreront les pratiques sportives sous forme de bonus en 1ère année de Master pour encourager les étudiants à maintenir une activité physique et sportive après la Licence. Le bonus s'ajoutera aux résultats obtenus au 1er semestre. La pratique du sport à l'université ne sera cependant pas une obligation.

## 4 - Certification et compétences

La mise en place de l'Approche par Compétences pour l'ensemble des formations permettra, d'une part, d'explicitier, pour chaque mention, les connaissances et compétences nationales et locales acquises par les étudiants, de pouvoir indiquer les équivalences entre les ects (attribués par UE) et les niveaux d'acquisition des compétences du référentiel RNCP, et, lorsque c'est pertinent, de repenser l'organisation des enseignements à la lumière de ces objectifs.

Cependant, en plus de ce travail de conversion, nous allons mettre en place un processus de certifications de ces compétences.

Ainsi, au semestre 6, tous les étudiants devront prendre parmi leurs modules complémentaires un module de « Validation des compétences », qui sera évalué en fin de parcours et permettra de produire un « certificat de compétences » intégré au supplément au diplôme.

L'évaluation se fera sur 3 critères :

- remise d'un projet de fin de licence, qui fait appel à l'ensemble des connaissances et compétences acquises par l'étudiant au cours de son parcours ;
- rédaction d'un « bilan de compétences » dans lequel l'étudiant présente son parcours, explique ses choix d'options et résume ses acquis ;
- une soutenance, qui permet à l'étudiant de présenter ses travaux et de les compléter à l'oral.

Sur le certificat, les compétences de la Mention et du parcours suivi par l'étudiants seront listées comme acquises (mais ne seront pas notées).

Parallèlement, le supplément au diplôme (SD ou annexe descriptive au diplôme ADD) précisera les connaissances et compétences acquises par l'étudiant

## 5 - Contrôle des connaissances

La validation des UE se fera par contrôle continu intégral (CCI) ; la note globale du contrôle continu de l'UE peut inclure, entre autres, des exercices variés dans plusieurs TD différents, une épreuve sur un/des CM, un projet commun à plusieurs enseignements, et, pour toutes les formations qui le souhaitent, un devoir sur table long. Le CCI permet de retrouver la maîtrise globale du calendrier de l'année universitaire, qui n'est plus contraint par les dates des périodes d'examen en fin de chaque semestre et de la session de rattrapage placée en fin d'année.

L'organisation de la seconde chance n'est pas à ce stade arrêtée, des groupes de travail y sont consacrés afin de fixer le cadre général dans lequel les composantes pourront l'organiser.

L'évolution des modalités de contrôle des connaissances et des jurys font également l'objet de groupes de travail en cours.

Les modalités de contrôle des connaissances élaborées par l'équipe pédagogique de la formation, sont explicitées, votées pour la durée du contrat en CFVU. Des modifications peuvent être demandées chaque année si les besoins pédagogiques le nécessitent. Ces modalités (ou MCC) sont publiées, affichées et rendues accessibles pour les étudiants dès le mois suivant le début de l'année universitaire, conformément à la réglementation nationale.

## 6 - Le numérique et l'innovation pédagogique

### L'enseignement transversal de TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)

Il a notamment pour objectif d'enseigner aux étudiants les bonnes pratiques d'utilisation des outils et services liés au numérique. Il vise également à les sensibiliser aux enjeux sociaux de l'usage de ces technologies. Les compétences abordées pendant les cours permettent aux étudiants le souhaitant de passer la nouvelle certification PIX (y compris PIX disciplinaire).

Les cours de TIC suivent une approche d'enseignement hybride alternant cours théoriques et pratiques ; ils se déroulent dans un environnement numérique de formation. Cette approche initie les étudiants aux outils d'auto-formation et d'apprentissage continu en ligne qui sont essentiels dans une démarche de formation tout au long de la vie.

### L'innovation pédagogique

Pour favoriser et développer l'innovation pédagogique, l'Université Lumière Lyon 2 a créé en 2016 le Service de Pédagogie du Supérieur (SPS). Le SPS est chargé d'accompagner les enseignants dans leurs pratiques, leur formation et leurs projets pédagogiques innovants et favoriser le développement des modalités pédagogiques offertes aux usagers (formation hybrides, FOAD ...).

Le passage obligatoire à un mode d'enseignement en distanciel suite à la crise sanitaire de 2020 a été rendu possible en partie par le développement des activités du SPS et son accompagnement auprès des enseignants et enseignants-chercheurs pour assurer une pédagogie interactive.

Le travail mené a été global : formation des enseignants, acquisition des outils nécessaires au développement des activités pédagogiques innovantes et interactives, usage des plateformes pédagogiques interactives pour interagir, communiquer, échanger, diffuser et évaluer ... Mais aussi, mise à disposition des étudiants des accès indispensables pour éviter toute fracture numérique.

La crise sanitaire, et les fonds obtenus des différents partenaires de l'université, ont accéléré et multiplié des initiatives déjà existantes d'équipement numérique des étudiants, par des dons, des prêts d'ordinateurs et clés 4G, ainsi que d'aide à l'achat sous forme de bons d'achat ; les différentes campagnes d'équipement seront reconduites à la rentrée 2021 et les partenariats développés à cette occasion pérennisés pour lutter sur le long terme contre la précarité numérique étudiante.

L'université est impliquée dans deux projets issus de l'appel à projets sur l'hybridation des formations initié au printemps 2020. Le premier, Hybrid-IT, est porté à l'échelle de la COMUE de Lyon-Saint-Etienne et implique les quatre universités du site. Il permet de mettre en place des dispositifs propres à chacun des établissements pour ensuite partager les expériences et diffuser les pratiques dans les autres établissements. L'Université Lumière Lyon 2 y est impliquée pour un volet concernant l'hybridation des enseignements des TIC et des langues. Le second projet, Hype 13, repose sur un consortium plus large, mettant en réseau des universités de la France entière engagées dans une démarche commune d'analyse des freins et des leviers de l'hybridation, de partage d'outils et de ressources. Ces deux projets doivent nous permettre de mieux accompagner les équipes enseignantes dans leurs projets et leurs pratiques d'hybridation (conception des cours et des supports de cours, développement des outils adaptés aux formats pédagogiques retenus, usage et co-construction de ressources partagées...).

L'enjeu, au-delà de la période de crise sanitaire, est de favoriser l'appropriation de méthodes pédagogiques innovantes au service de l'ensemble de la communauté et qu'elles viennent alimenter la mise en place de la prochaine offre de formation.

### La Formation Ouverte A Distance (FOAD)

Pour permettre aux composantes qui souhaitent s'orienter vers la FOAD, l'établissement a travaillé sur des propositions de différents scénarios pédagogiques et financiers pour l'élaboration des maquettes pédagogiques. Il sera ainsi possible de prendre en compte le travail pédagogique spécifique lié au distanciel (création de contenu numérique plus ou moins interactif, suivi des étudiants à distance, séances de présentation où en regroupement, mise à jour annuelle des contenus).

L'Université Lumière Lyon 2 compte actuellement plusieurs formations entièrement en distanciel, dont certaines en convention avec le CNED (comme la 3<sup>ème</sup> année de Licence Sciences de l'Éducation FORSE), qui pourront servir de modèle aux enseignants, enseignants-chercheurs qui voudraient se lancer.

Si l'expérience forcée de l'enseignement à distance a enclenché des transformations des pratiques pédagogiques et incité une partie des équipes enseignantes à faire évoluer les formats pédagogiques vers diverses formes d'hybridation, elle n'a généralement pas amené les équipes à privilégier les formations entièrement à distance. Les responsables (et les étudiants) constatent au contraire que, d'un point de vue pédagogique, le présentiel conserve de nombreux atouts (qualité des échanges et des liens pédagogiques, implication dans l'apprentissage...).

Cependant, dans certains cas, rares, des enseignements à distance sont envisagés. Cela peut être une solution intéressante en cas de cours mutualisés avec d'autres établissements, sur le site ou au-delà. Ainsi en Histoire, par exemple, des cours en hybridation peuvent faciliter le suivi par les étudiants de Lyon et Saint-Etienne.

Une réflexion sur l'offre de formations à distance pour des publics empêchés est également engagée.

## 7 - L'accompagnement des étudiants : Orientation et réussite étudiante

### Favoriser la connaissance des parcours et l'orientation

Un travail est mené en lien avec les lycées pour permettre aux futurs étudiants de mieux d'appréhender le supérieur. Il se traduit par exemple par des interventions dans les établissements, par une forte mobilisation de la communauté universitaire pour les événements en direction des publics extérieurs : Salon l'Étudiant, Salon des Masters, Journées de l'Enseignement Supérieur, cours magistraux ouverts aux élèves de 1<sup>ère</sup> et Seconde.

Un effort spécifique est porté sur l'accueil des néo-entrants, principalement les néobacheliers : une semaine d'intégration est consacrée, en amont du début des cours, à la présentation des services de l'établissement, de la formation, et de l'environnement numérique de travail. Des animations culturelles, sportives et associatives permettent la découverte des différents aspects de la vie des campus.

### La mise en place de plusieurs dispositifs d'accompagnement

L'accompagnement des étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 s'effectue au travers de plusieurs dispositifs ou actions. Certains sont explicités à titre d'exemple ci-dessous. L'objectif avec cette approche multiple est de « toucher » un maximum d'étudiants et d'être présent pour eux en fonction de leur besoin : décrochage, difficulté d'orientation, soutien pédagogique etc ...

L'expérience menée depuis deux ans sur la coordination des études en 1<sup>ère</sup> année a permis de mettre en place le Contrat Pédagogique Personnalisé sur une population limitée (celle accompagnée par les dispositifs de L1), avant sa généralisation à l'ensemble des L1 puis à l'ensemble des niveaux.

### Les coordinateurs des études

Depuis la rentrée 2019, l'Université a recruté une équipe de quatre coordinateurs des études. Ils ont pour missions d'accueillir, de conseiller, d'informer et d'orienter les étudiants de première année. Chaque coordinateur gère l'ensemble des étudiants de deux ou trois UFR. Ils assurent un lien entre les étudiants, les responsables pédagogiques des portails et les différents services impliqués dans des dispositifs d'aide et d'orientation des étudiants. Ils sont en charge du contrat pédagogique personnalisé pour les étudiants qui souhaitent mettre en place un suivi particulier.

Dans la nouvelle offre, les coordinateurs d'étude seront directement impliqués dans les choix d'orientation des étudiants et seront ainsi les mieux à même d'évaluer la pertinence des associations entre mentions et composantes, et pourront ainsi faire remonter les modifications et nouveautés à apporter.

L'évolution de ces fonctions, leur implication dans l'orientation des étudiants dans la prochaine offre de formation est en discussion au sein de groupes de travail.

### **Année préparatoire de mise à niveau**

L'Université compte 3 parcours préparatoire d'une année chacun. Deux d'entre eux accueillent des étudiants désireux de suivre une langue spécifique (l'arabe et le chinois) mais qui n'ont pas le niveau requis pour intégrer directement une 1ère année de Licence. L'année préparatoire de Musique permet la même chose pour des étudiants ayant besoin d'une mise à niveau avant de débiter le cursus de Licence. Ces dispositifs préparatoires facilitent et favorisent la réussite des étudiants dans la poursuite d'un cursus choisi.

- L'année préparatoire "Arabe" accueille 25 étudiants désireux de se lancer dans les études arabes mais n'ayant pas un niveau de langue suffisant pour intégrer directement la première année de licence (niveau B2 requis). Le département d'études arabes a mis en place une année préparatoire consacrée à l'apprentissage intensif de la langue, à raison de quatorze heures de langue par semaine pendant deux semestres, soit 24 semaines, auxquelles s'ajoutent des enseignements de méthodologie et de découverte disciplinaire. A l'issue de cette année préparatoire, les étudiants auront acquis des bases solides qui leur permettront d'intégrer la première année de licence LLCER ou LEA tout en ayant déjà validé certains crédits fondamentaux.
- L'année préparatoire "Chinois" est ouverte à 44 étudiants ayant un niveau de langue débutant. La sélection se fait à la première phase de recrutement sur Parcoursup. Le cursus comprend des enseignements intensifs de chinois (compréhensions et expressions orales et écrites, compétence grammaticale), des enseignements d'anglais, ainsi que des cours de méthodologie universitaire. A l'issue de l'année préparatoire, les étudiants peuvent intégrer la licence LEA Anglais-chinois, ou s'orienter vers d'autres spécialités.
- L'année préparatoire "Musique" est destinée aux étudiants instrumentistes ou chanteurs n'ayant pas de bases techniques. Ce cursus permet à 45 étudiants, répartis en 2 classes, de suivre des cours intensifs de technique qui sont immédiatement mis en pratique : formation musicale/solfège, analyse, écriture, pratiques rédactionnelles, accompagnement au piano et écriture de chansons, restitutions de pièces faciles au piano, créations musicales, chant choral, concerts et auditions. L'entrée dans ce cursus aménagé est possible suite au test de positionnement proposé pendant la semaine d'intégration et à l'entretien individuel de chaque postulant.

### **Cursus d'accompagnement et dispositif d'aide à la réorientation et à l'insertion professionnelle**

Au premier semestre de Licence, les étudiants devront tous suivre un module d'accompagnement.

Ce module comporte deux volets : un premier, transversal, intitulé « bien démarrer à l'université », aide les étudiants à se repérer dans les cursus, les options, les ressources pédagogiques, sociale et de santé à leur disposition ; le second, « méthodologie disciplinaire », sera organisé par les composantes afin d'aider les étudiants à se familiariser avec les nouveaux concepts et outils de leur mention.

A l'issue de ce semestre, une part des étudiants (10 à 30%) sera orientée vers les services dédiés pour les besoins linguistiques, sanitaires ou sociaux, ou/et inscrits en parcours « accompagné », dans lequel un des modules complémentaires sera remplacé par un module d'accompagnement disciplinaire spécifique associant l'expertise des composantes et d'une équipe transversale de pédagogie universitaire.

## Le “Semestre Rebond”

L’objectif du dispositif est de permettre aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année de licence et d’IUT désirant se réorienter, de construire un nouveau projet de formation, de bénéficier d’une remise à niveau dans les matières fondamentales et de découvrir de nouvelles disciplines ; favorisant ainsi une réorientation réussie l’année suivante. C’est dans le cadre du Plan Réussite en Licence, lancé en 2008, que l’Université Lumière Lyon 2 a mis en place ce dispositif en 2012, grâce au soutien de la région Auvergne Rhône Alpes.

## 8 - L’accompagnement des étudiants : Prise en compte des publics aux besoins particuliers

L’Université a développé une politique globale pour soutenir les étudiants y compris en tissant des liens étroits avec les acteurs du territoire : développement de l’emploi étudiant, dispositifs de lutte contre la précarité, création d’un centre de santé, mise en place d’un accompagnement social en complémentarité avec celui du CROUS ... L’accompagnement proposé aux étudiants prend également en compte les besoins d’espace et de lieux d’accueil. C’est ainsi que les horaires d’ouverture des bibliothèques universitaires ont été revus pour notamment favoriser une ouverture le soir et le week-end, que l’université met à disposition des salles de travail ou encore que l’investissement a été décidé pour créer un learning centre sur le campus Porte des Alpes.

### Les étudiants en situation de handicap ou ayant un problème de santé

Par-delà les obligations légales auxquelles tous les établissements d’enseignement supérieur sont astreints, l’Université Lumière Lyon 2 a adopté en novembre 2018 son second Schéma Directeur sur le Handicap. Son déploiement dans l’ensemble des activités et de manière transversale entre services et composantes a permis d’aboutir à une meilleure prise en compte des situations de handicap et à des réponses plus adaptées. Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d’un plan d’accompagnement personnalisé (PAEH), d’aménagements de leur emploi du temps et de leurs examens notamment par la mise en place du Régime Spéciale d’Etude (RSE) qui permet la conservation des notes épreuve par épreuve ou unité par unité pendant un maximum de 5 ans, le passage des épreuves sur plusieurs sessions, l’étalement du cursus, la justification automatique des absences ou encore la dispense d’assiduité pour raison médicale.

Cet accompagnement est également étendu aux étudiants souffrant d’un problème de santé nécessitant des aménagements particuliers. Les services de la Vie étudiante ont noué d’étroites collaborations avec les composantes et les autres services de l’établissement pour assurer une coordination optimale et facilitante pour les étudiants avec la mise en place des équipes plurielles.

### Les étudiants sportifs de haut niveau :

Prenant appui sur les dispositions législatives et réglementaires assurant la promotion du sport de haut niveau dans l’enseignement supérieur, le service des sports de l’Université (SUAPS) a reçu délégation de responsabilité pour attribuer le statut de “sportif de haut niveau” selon les listes officielles du Ministère des Sports ou pour assimilation.

Pour préserver le suivi de leur formation, l’Université Lumière Lyon 2 souhaite que ces étudiants puissent bénéficier d’aménagements et de procédures adaptées à leur rythme de travail en lien avec leur activité sportive. Ainsi, les étudiants peuvent être prioritaire dans le choix des horaires des TD ou accéder au statut de dispense d’assiduité de par leur statut. Il est également possible de prendre en compte des résultats des compétitions fédérales dans la notation en sport et d’être encadré par un professeur tuteur.

L'université compte 36 étudiants sportifs de haut niveau pour l'année en cours. Le SUAPS prévoit une augmentation de ce nombre pour les années à venir. Le service a d'ailleurs obtenu le label #Génération 2024 et travaille au renforcement de l'accompagnement des étudiants concernés.

## 9 - Formation et accompagnement des enseignants et enseignants-chercheurs

L'établissement a mis en place une politique forte dont l'ambition est clairement affichée dans le projet d'établissement pour favoriser la formation et l'accompagnement des enseignants et enseignants-chercheurs.

Ainsi, les dispositifs d'accompagnement des projets individuels comme les actions qui favorisent les échanges et le partage sont renforcés : accompagnement en bilan de compétence, formation individuelle, formation collective ... L'offre de formation faite aux enseignants est spécifique à Lyon 2 pour partie mais aussi pour une autre partie travaillée avec les établissements du site.

Un parcours a été mis en place pour accompagner et préparer les nouveaux/elles enseignants-chercheurs nommés à l'Université Lumière Lyon 2 : l'établissement a mis en place un cycle de formation de 42h obligatoire pour tous les nouveaux maîtres de conférences nommés. Le dispositif d'accueil et de formation des nouveaux enseignants et enseignants-chercheurs mis en place depuis la rentrée 2017 a pour objectif de faciliter leur intégration dans notre établissement en permettant d'améliorer les conditions de prise de fonction. Un parcours est également proposé aux doctorants qui exercent des fonctions d'enseignement.

Tout au long de l'année, le service formations et développement des compétences, en collaboration avec le Service de Pédagogie du Supérieur, proposent des formations pour les enseignants-chercheurs et les doctorants (analyse des pratiques enseignantes, animer une formation à distance, prise en main des outils...). Toutes les formations sont ouvertes à tous les types de statuts d'enseignement y compris les vacataires.

L'accompagnement des équipes enseignantes ne peut que renforcer la qualité de l'offre de formation proposée aux étudiants.

## 10 - Pilotage et soutenabilité

L'offre de formation a été construite au cours d'un travail étroit mené entre les équipes administratives et pédagogiques. Des groupes de travail thématique ont été menés et des outils notamment pour évaluer la soutenabilité de l'offre ont été proposés.

Ainsi, le pilotage de l'offre de formation est partagé entre les services centraux et les composantes. Il repose à la fois sur les indicateurs produits par les services centraux et les dialogues avec les composantes au travers des instances institutionnelles mais aussi des conseils et comités instaurés tout au long de l'année.

### La soutenabilité de l'offre de formation

L'évaluation de la dotation globale de l'établissement a tenu compte de plusieurs paramètres :

- Le cadre budgétaire de l'Université, intégrant le niveau des recettes et des dépenses en fonctionnement, investissement et masse salariale ;

- Le bilan des dépenses effectuées ces dernières années pour les niveaux licence, master, années préparatoires, parcours en alternance, préparations aux concours (MEEF et agrégation) ... ;
- L'impact des financements complémentaires accordés par l'Etat en vue de l'augmentation des capacités d'accueil en licence et master ;
- Les capacités d'accueil de l'établissement, tenant compte des espaces pédagogiques et du potentiel enseignant ;
- La nécessité de garantir le financement des autres missions et activités de l'université (la recherche, la diffusion des savoirs et la médiation scientifique, l'accompagnement des étudiants, mais aussi la maintenance des bâtiments, les équipements informatiques...).

La définition de cette dotation prend également en compte les points d'amélioration discutés avec les composantes concernant l'évaluation des moyens pédagogiques et la valorisation de toutes les activités pédagogiques (les suivis de stage par exemple). Elle intervient à l'issue du travail collaboratif mené avec les composantes au cours de rencontres spécifiques et de groupes de travail thématiques.

Dans le cadre de la stratégie d'établissement, il a été proposé :

- D'établir le coût global de l'offre de formation au niveau atteint à la fin de l'actuel contrat. Cela ne préjuge pas d'éventuelles évolutions en cours de contrat en fonction des variations des effectifs étudiants ;
- D'observer une répartition des moyens de 2/3 pour les licences, licences professionnelles et années préparatoire d'une part et de 1/3 pour les masters et préparations aux concours d'autre part (des précisions sont apportées dans le tableau ci-dessous) ;
- De permettre de consacrer un volume d'heures à des enseignements pluridisciplinaires en lien avec les pôles de spécialité (ce volume pourra être renforcé par les ressources propres des pôles).

### Le pilotage de l'offre de formation

L'Université a souhaité renforcer sa capacité de pilotage et d'anticipation. Pour réussir dans cet objectif, plusieurs dispositions ont été prises :

- Organiser la structuration et l'interfaçage des outils. Ce travail qui a démarré a pris une dimension plus stratégique dans le cadre d'un schéma directeur de l'informatique et du numérique ;
- Structurer des services pour renforcer la capacité de pilotage notamment en matière RH et de contrôle de gestion ;
- Organiser les temps d'échanges et de décision pour prendre en compte les évolutions, prendre les mesures correctives et anticiper les évolutions notamment via les dialogues de gestion avec les directions et les composantes ;
- Renforcer la communication, le partage des données et la transparence ;
- Mettre en place un suivi d'indicateurs stratégiques ;
- Mettre en place les outils pour favoriser une gestion budgétaire pluriannuelle et une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
- Organiser un échange régulier avec les représentants des étudiants.

L'offre de formation fera l'objet de plusieurs bilans intermédiaires réalisés de façon transversale et partagée puis discutée en instance.

## ANNEXES

Annexe 1 - Portails et mentions accessibles

Annexe 2 - Couples contrat 2011

Annexe 3 - Tableau autoévaluation

Annexe 4 - Liste des mentions majeures/mineures/parcours bidisciplinaires

Annexe 5 - Liste des mentions LP

Annexe 6 - Maquettes types Licence

Annexe 7 - Place de l'offre de formation Lyon 2

Annexe 8 - Liste des co-accréditations

Annexe 9 - Tableau des mobilités

Annexe 10 - Programme International MINERVE (PIM)

Annexe 11 - Diplôme en Partenariat International (DPI)

Annexe 12 - Passerelles LP vers LG

Annexe 13 - Liste des composantes

## Annexe 1 - Portails et mentions accessibles

N°	Nom du portail	Mentions accessibles par le portail
1	Psychologie et sciences cognitives	Psychologie Sciences et technologies
2	Education, socialisation et langage	Sciences du langage Sciences de l'éducation Sociologie Psychologie
3	Arts	Arts du spectacle Histoire de l'art et archéologie Lettres Musicologie
4	Géographie, aménagement et Histoire	Histoire Géographie et aménagement Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie Histoire de l'Art et archéologie Sciences sociales Humanités
5	Langages et communication	Information - communication Sciences du langage Lettres
6	Droit	Droit Administration publique Administration économique et sociale
7	Economie, gestion et droit	Droit Economie et gestion Administration économique et sociale Administration publique
8	Humanités	Histoire Lettres Histoire de l'art et archéologie Géographie et aménagement Humanités
9	Sciences sociales	Histoire Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie Sociologie Science politique Sciences sociales
10	Médias, culture et sociétés	Arts du spectacle Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie Sociologie Information - communication Sciences sociales

11	Lettres, langues, sciences du langage	Lettres Langues, littérature et civilisations étrangères et régionales Lettres, langues Langues étrangères appliquées Sciences du langage
12	Langues	Langues étrangères appliquées, Langues, littératures et civilisations étrangères régionales
13	Institutions et société	Droit Economie et gestion Sociologie Sciences sociales Administration publique Science politique
14	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales Psychologie Sciences cognitives Histoire Géographie et aménagement Sociologie Economie et gestion Information - communication Sciences du langage

## Annexe 2 - Couples contrat 2011

### Couples Majeures A / Majeures B pour la rentrée 2011

CEVU du 15 octobre 2010  
CA du 26 novembre 2010

<b>A Anthropologie</b>	Complément Anthropologie Géographie Science politique Espagnol Compétences en Langue Anglaise	<b>D Lettres Appliquées</b>	Complément Lettres Appliquées Anglais complément Espagnol
<b>A Misashs</b>	Sociologie Géographie Histoire Sciences du Langage Psychologie Sciences Cognitives	<b>D Lettres Classiques</b>	Histoire Histoire de l'Art Lettres Appliquées Lettres Modernes
<b>A Sociologie</b>	Complément Sociologie Anthropologie Histoire Sciences de l'Education	<b>D Lettres Modernes</b>	Complément Lettres Modernes Anthropologie ICOM Histoire de l'Art Anglais complément
<b>B Géographie</b>	Sociologie Histoire Sciences Economiques Droit Parcours international Minerve Italien Humanités	<b>D Sciences du Langage</b>	Complément Sciences du Langage Anglais complément Lettres Modernes Sciences de l'Education
<b>B Histoire</b>	Complément Histoire Anthropologie Science politique Lettres Modernes Parcours international Minerve Italien Humanités	<b>D Arts du Spectacle Images</b>	Complément ASIE Histoire de l'art Lettres Modernes Musicologie ICOM
<b>B Histoire de l'Art</b>	Sociologie Anthropologie Histoire Parcours international Minerve Italien Humanités	<b>D Arts du Spectacle Scène</b>	Complément ASIE Anthropologie Histoire de l'Art Lettres modernes Musicologie
<b>C Allemand</b>	Complément Allemand Sociologie ICOM Histoire Compétences en Langues Scandinaves	<b>D Musique</b>	Complément Musicologie Histoire de l'Art Lettres Modernes Sciences du Langage
<b>C Anglais</b>	Complément Anglais Histoire Allemand Espagnol Compétences en Langues Scandinaves	<b>E Sciences Economiques</b>	Complément Sciences économiques Sociologie IDEA Compétences en Langue Anglaise Parcours international Minerve Allemand ECO Parcours international Minerve Espagnol ECO Parcours international Minerve Italien ECO
<b>C Arabe</b>	Complément Arabe Histoire Sciences du Langage	<b>F AES</b>	Complément de Majeure AES Sociologie Géographie Histoire Parcours international Minerve Allemand ECO Parcours international Minerve Espagnol ECO Parcours international Minerve Italien ECO
<b>C Espagnol</b>	Complément Espagnol Histoire Portugais Sciences du Langage	<b>F Droit</b>	Complément de Majeure Droit Science politique Histoire de l'Art Compétences en Langue Anglaise Parcours international Minerve Allemand DROIT Parcours international Minerve Espagnol DROIT Parcours international Minerve Italien ECO
<b>C Portugais</b>	Complément Portugais Sociologie Anthropologie Sciences du langage Lettres Modernes	<b>F Science Politique</b>	Sociologie Anglais complément Géographie Sciences Economiques Parcours international Minerve Allemand DROIT Parcours international Minerve Espagnol DROIT Parcours international Minerve Italien ECO
<b>C LEA Anglais Allemand</b>	Complément LEA anglais AES Sciences économiques ICOM Parcours international Minerve Allemand ECO	<b>L ICOM</b>	Complément ICOM Sociologie Sciences du Langage Science Politique Parcours international Minerve Allemand ECO Parcours international Minerve Espagnol ECO Parcours international Minerve Italien ECO
<b>C LEA Anglais Arabe</b>	Complément LEA anglais AES Sciences économiques ICOM	<b>N Psychologie</b>	Complément Psychologie Sociologie Sciences Cognitives Sciences de l'Education
<b>C LEA Anglais Chinois</b>	Complément LEA anglais AES Sciences économiques ICOM	<b>N Sciences Cognitives</b>	Anthropologie Sciences du Langage
<b>C LEA Anglais Espagnol</b>	Complément LEA anglais AES Sciences économiques ICOM Parcours international Minerve Espagnol ECO		
<b>C LEA Anglais Italien</b>	Complément LEA anglais AES Sciences économiques ICOM Parcours international Minerve Italien ECO		
<b>C LEA Anglais Portugais</b>	Complément LEA anglais AES Sciences économiques ICOM		

## Annexe 3 - Tableau autoévaluation

Champ A : « Psychologie, cognition, éducation et formation »		
Type de formation	Intitulé	Champ secondaire
L	Psychologie	
L	Sciences de l'éducation	
L	Sciences et technologies	
M	Didactique des langues	
M	Psychologie	
M	Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	
M	Psychologie de l'éducation et de la formation	
M	Psychologie sociale, du travail et des organisations	
M	Sciences cognitives	
M	Sciences de l'éducation	
M MEEF	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 1e degré: Professorat des écoles	
M MEEF	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré: Langues vivantes étrangères : Allemand; Langues vivantes étrangères : Anglais; Langues vivantes étrangères : Espagnol	C. Arts, langues, littératures, communication et numérique
M MEEF	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré: Lettres option lettres classiques et lettres modernes ; Education musicale et chant choral	
M MEEF	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré: Sciences économiques et sociales; Economie gestion	
M MEEF	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), 2e degré: Histoire et géographie	

Champ B : « Temps, espaces et sociétés »		
Type de formation	Intitulé	Champ secondaire
L	Géographie et aménagement	
L	Histoire	
L	Histoire de l'art et archéologie	
L	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	C. Arts, langues, littératures, communication et numérique A. Psychologie, cognition, éducation et formation

		D. Organisations, marchés, normes et institutions
L	Science politique	D. Organisations, marchés, normes et institutions
L	Sciences de l'Homme-Anthropologie-Ethnologie	C. Arts, langues, littératures, communication et numérique
L	Sociologie	
L	Sciences sociales	
LP	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	
LP	Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques	
LP	Métiers du tourisme et des loisirs * <i>n'a pas ouvert depuis 2017</i>	
M	Mondes anciens	C. Arts, langues, littératures, communication et numérique
M	Anthropologie	
M	Archéologie, sciences pour l'archéologie	
M	Etudes sur le genre	C. Arts, langues, littératures, communication et numérique
M	Gestion de l'environnement	
M	Gestion des territoires et développement local	
M	Géomatique	
M	Histoire	
M	Histoire, Civilisation, Patrimoine (HCP)	
M	Intervention et Développement Social	D. Organisations, marchés, normes et institutions
M	Mondes médiévaux	C. Arts, langues, littératures, communication et numérique
M	Science politique	D. Organisations, marchés, normes et institutions
M	Sciences de l'eau	
M	Sciences des religions et sociétés	
M	Sociologie	
M	Tourisme	D. Organisations, marchés, normes et institutions
M	Urbanisme et aménagement	
M	Ville et Environnements Urbains	
M	Sciences sociales * <i>n'a jamais ouvert à Lyon 2</i>	

Champ C : « Arts, langues, littératures, communication et numérique »		
Type de formation	Intitulé	Champ secondaire
L	Arts du spectacle	
L	Langues étrangères appliquées	
L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	
L	Lettres	
L	Lettres, langues	
L	Musicologie	
L	Information-communication	
L	Sciences du langage	
L	Humanités	B. Temps, espaces et sociétés
LP	Techniques du son et de l'image	
LP	Guide conférencier	
LP	Métiers de la communication : chef de projet communication	
LP	Métiers de la mode	
LP	Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	
M	Arts de la scène et du spectacle vivant	
M	Cinéma et audiovisuel	
M	Français Langue Etrangère	A. Psychologie, cognition, éducation et formation
M	Langues étrangères appliquées	
M	Langues littératures et civilisations étrangères et régionales	
M	Lettres	
M	Musicologie	
M	Sciences du langage	
M	Traduction et Interprétation	
M	Communication des organisations	
M	Direction de projets ou établissements culturels	
M	Histoire de l'art	
M	Humanités numériques	B. Temps, espaces et sociétés
M	Information, communication	
M	Journalisme	

M	Mode	
M	Informatique	

Champ D : « Organisations, marchés, normes et institutions »		
Type de formation	Intitulé	Champ secondaire
L	Administration économique et sociale	
L	Droit	
L	Economie et gestion	
L	Administration publique	
LP	Activités juridiques : assistant juridique	
LP	Activités juridiques : contentieux et recouvrement	
LP	Activités juridiques : métiers du droit social	
LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	
LP	Assurance, banque, finance : supports opérationnels	
LP	Logistique et pilotage des flux	
LP	Management des transports et de la distribution	
LP	Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle	
LP	Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations	
LP	Métiers de la GRH : assistant	
LP	Métiers du BTP : travaux publics	
LP	Logistique et systèmes d'information	C. Arts, langues, littératures, communication et numérique
LP	Métiers du décisionnel et de la statistique	
LP	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	
M	Administration publique	
M	Analyse et politique économique	
M	Droit des affaires	
M	Droit privé	
M	Droit public	
M	Droit social	
M	Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports	
M	Economie du travail et des ressources humaines	

M	Economie sociale et solidaire	
M	Justice, procès et procédures	
M	Management de l'innovation	
M	Management stratégique	
M	Monnaie, banque, finance, assurance	
M	Risques et environnement	
M	Sciences économiques et sociales	
M	Ergonomie	

## Annexe 4 - Liste des mentions majeures/mineures/parcours bidisciplinaires

(les nouveautés pour la rentrée 2022 sont surlignées en jaune)

UFR Anthropologie, Sociologie, Science politique	MIASHS
UFR Anthropologie, Sociologie, Science politique	Science politique
UFR Anthropologie, Sociologie, Science politique	Sciences de l'Homme-Anthropologie-Ethnologie
UFR Anthropologie, Sociologie, Science politique	Sciences sociales
UFR Anthropologie, Sociologie, Science politique	Sociologie
Faculté de Droit Julie Victoire Daubié	Administration économique et sociale
Faculté de Droit Julie Victoire Daubié	Administration publique
Faculté de Droit Julie Victoire Daubié	Droit
Institut de la Communication	Information-communication
<b>Institut de la Communication</b>	<b>Informatique</b>
Institut des Sciences et Pratiques d'Éducation et de Formation	Sciences de l'éducation
UFR Langues	Langues étrangères appliquées
UFR Langues	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
UFR Lettres, Sciences du langage et Arts	Arts du spectacle
UFR Lettres, Sciences du langage et Arts	Lettres
UFR Lettres, Sciences du langage et Arts	Musicologie
UFR Lettres, Sciences du langage et Arts	Sciences du langage
Institut de Psychologie	Psychologie
Institut de Psychologie	Sciences et technologies
UFR Sciences Economiques et de Gestion	Economie et gestion
UFR Temps et Territoires	Géographie et aménagement
UFR Temps et Territoires	Histoire
UFR Temps et Territoires	Histoire de l'art et archéologie

UFR	MENTION	Mineures S1 S2		Parcours L2 spécifique		Parcours L3		Doubles licences	
ASSP	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Géographie	MIASHS - Géographie	L2	MIASHS - Géographie	L3	MIASHS - Géographie		
		Histoire	MIASHS - Histoire	L2	MIASHS - Histoire	L3	MIASHS - Histoire		
		Pyscho	MIASHS - Pyscho	L2	MIASHS - Pyscho	L3	MIASHS - Pyscho		
		Sc. et technologies	MIASHS - Sc. et technologies	L2	MIASHS - Sc. et technologies	L3	MIASHS - Sc. et technologies		
		SDL	MIASHS - SDL	L2	MIASHS - SDL	L3	MIASHS - SDL		
		Sociologie	MIASHS - Sociologie	L2	MIASHS - Sociologie	L3	MIASHS - Sociologie		
		Science politique n'ouvre pas en 2022							
	Science politique	Droit			Non		L3	Administration	Science po / Droit
		LLCER anglais					L3	Anglais	Science po / Anglais
		Histoire					L3	Associations et humanitaire	
							L3	Communication, journalisme	
	Sciences de l'Homme- Anthropologie- Ethnologie	Info-com			Non		L3	Sciences de l'Homme- Anthropologie- Ethnologie	
		Pyscho							
	Sciences sociales	Eco-gestion			Non		L3	Science sociales et économiques	
		Géographie					L3	Science sociales et géographiques	
		Histoire					L3	Science sociales et historiques	
	Sociologie	Info-com			Non		L3	Sociologie	
		Eco-gestion	Bidi Socio / Eco-gestion	L2	Bidi Socio / Eco-gestion	L3	Bidi Socio / Eco-gestion		
		LLCER Allemand	Bidi Socio / LLCER Allemand	L2	Bidi Socio / LLCER Allemand	L3	Bidi Socio / LLCER Allemand		
		Psycho	Bidi Socio / Psycho	L2	Bidi Socio / Psycho	L3	Bidi Socio / Psycho		
DJVD	Administration économique et sociale	Droit	? Gestion et Droit des entreprises	L2 ?	Gestion et Droit des entreprises	L3	Gestion et Droit des entreprises		
		Eco-gestion	? Management et économie	L2 ?	Management et économie	L3	Management et économie		
		Géographie	? Général	L2 ?	Général	L3	Général		
		LEA	Bidi AES / LEA	L2	Bidi AES / LEA	L3	Bidi AES / LEA : Commerce International et Langues		
	Administration publique	Droit			Non		L3	Administration publique	
	Droit	AP			Non		L3	Droit privé	
		AES					L3	Droit public	
		Eco-gestion							Droit / Eco-gestion
		Science politique	Bidi Droit / Science Po	L2	Bidi Droit / Science Po	L3	Bidi Droit / Science Po	Droit / Science po	
		HAA	Bidi Droit / HAA	L2	Bidi Licence Droit / HAA	L3	Bidi Licence Droit / HAA	Droit / HAA	
		Franco-allemand	Franco-allemand	L2	Franco-allemand	L3	Franco-allemand		
		Droit européen et international (Ucly)	Droit européen et international (Ucly)	L2	Droit européen et international (Ucly)	L3	Droit européen et international (Ucly)		
		Cambodge	Licence délocalisée	L2	Licence délocalisée	L3	Licence délocalisée		
Brésil - Pites	Licence délocalisée	L2	Licence délocalisée	L3	Licence délocalisée				

ICOM	Information-communication (co-accréditée)	Anthropologie		Non	L3	Organisations, institutions et numérique					
		Arts du spectacle			L3	Médias, journalisme et numérique					
		Sc. de l'éducation			L3	Parcours international en mobilité					
		Sociologie			L3	Innovation, design et numérique (géré par UJM)					
		Informatique	Bidi Info com / Informatique		L2	Bidi Info com / Informatique	L3	Bidi Info com / Informatique			
	Double Diplôme Franco-Allemand "Culture européenne des médias"	Double Diplôme Franco-Allemand "Culture européenne des médias"	L2	Double Diplôme Franco-Allemand "Culture européenne des médias"	L3	Double Diplôme Franco-Allemand "Culture européenne des médias"					
Informatique	Eco-gestion		Non	L3	Création numérique						
	Info-com			L2	Bidi Informatique / Info com	L3	Bidi Informatique / Info com				
ISPEF	Sciences de l'éducation	Info-com		Non	L3	Métiers de l'enseignement à l'école primaire					
		Psycho			L3	Education, santé, handicap					
		SDL			L3	Formation tout au long de la vie et éducation populaire					
					L3	Campus numérique Forse (Formation à distance – Sciences de l'éducation)					
Langues	LEA	Langues étrangères	5 sous-parcours : Anglais-Chinois Anglais-Allemand Anglais-Italien Anglais-Arabe Anglais-Portugais	L2	5 sous-parcours : Anglais-Chinois Anglais-Allemand Anglais-Italien Anglais-Arabe Anglais-Portugais	L3	CILE (Commerce International et Langues étrangères) - spécialisation (5 sous-parcours)				
		AES	Bidi LEA / AES	L2	Bidi LEA / AES	L3	Bidi LEA / AES				
		SDL	Bidi LEA / SDL	L2	Bidi LEA / SDL	L3	Bidi LEA / SDL				
						L3	ISLA (Traduction spécialisée et Langues appliquées) - spécialisation (5 sous-parcours)				
	LLCER	LLCER Allemand									
			LLCER Anglais		L2	LLCER Allemand	L3	LLCER Allemand			
			Bidi Scandinave	Bidi LLCER Allemand / Scandinave	L2	Bidi LLCER Allemand / Scandinave	L3	Bidi LLCER Allemand / Scandinave			
			Sociologie	? Bidi LLCER Allemand / Sociologie	L2 ?	Bidi LLCER Allemand / Sociologie	L3 ?	Bidi LLCER Allemand / Sociologie			
					L2	UFA Allemand-Lettres	L3	UFA Allemand-Lettres			
	LLCER Anglais	LLCER Allemand		L2	LLCER Anglais	L3	LLCER Anglais	LLCER Anglais / Science po			
		Science politique						Sous-parcours : préprofessionnalisation à l'enseignement	Sous-parcours : préprofessionnalisation à l'enseignement	LLCER Anglais / LLCER Espagnol	
		LLCER Espagnol									
	Bidi Scandinave	Bidi LLCER Anglais / Scandinave	L2	Bidi LLCER Anglais / Scandinave	L3	Bidi LLCER Anglais / Scandinave					
	LLCER Arabe	LLCER Anglais		L2	LLCER Arabe	L3	LLCER Arabe				
	LLCER Espagnol	LLCER Anglais		L2	LLCER Espagnol	L3	LLCER Espagnol	LLCER Espagnol / LLCER Anglais			
		LLCER Portugais	Bidi LLCER Espagnol / Portugais	L2	Bidi LLCER Espagnol / Portugais	L3	Bidi LLCER Espagnol / Portugais				
	LLCER Portugais	LLCER Anglais		L2	LLCER Portugais	L3	LLCER Portugais				
		LLCER Espagnol						Bidi LLCER Portugais / Lettres	L3	Bidi LLCER Portugais / Lettres	Portugais / Lettres
								DPI Portugais / Lettres	L3	DPI Portugais / Lettres	

LESLA	Arts du spectacle	Lettres		L2	Images	L3	Images		
		Info-com		L2	Scènes	L3	Scènes		
		HAA		L2	Acteur (ENSATT, sur concours d'entrée)	L3	Acteur (ENSATT, sur concours d'entrée)		
				L2	Interprète danseur (CNSMD, L2-L3)	L3	Interprète danseur (CNSMD)		
	Lettres			L2	Lettres modernes	L3	Lettres modernes		
				L2	Lettres appliquées	L3	Lettres appliquées		
				L2	Lettres, Langues, Cultures de l'Antiquité	L3	Lettres, Langues, Cultures de l'Antiquité		
		HAA	Bidi Lettres / HAA	L2	Bidi Lettres / HAA	L3	Bidi Lettres / HAA	Lettres / HAA	
		SDL	Bidi Lettres / SDL	L2	Bidi Lettres / SDL	L3	Bidi Lettres / SDL	Lettres / SDL	
		Arts du spectacle	Bidi Lettres / Arts du spectacle	L2	Bidi Lettres / Arts du spectacle	L3	Bidi Lettres / Arts du spectacle		
	Sciences du langage	LEA	? Langues et langages	L2 ?	Langues et langages	L3	Langues et langages		
		Sc. de l'éducation	? Langages et handicap	L2 ?	Langages et handicap	L3	Langages et handicap		
		MIASHS	? Langages et enseignement	L2 ?	Langages et enseignement	L3	Langages et enseignement		
		Lettres	Bidi SDL /Lettres (sera intégrée au parcours 1 ou 3)	L2	Bidi SDL /Lettres (sera intégrée au parcours 1 ou 3)	L3	Bidi SDL /Lettres(sera intégrée au parcours 1 ou 3)		
	Musicologie	Musique		Non		L3	Musique et enseignement		
						L3	Musicologie et médiation		
						L3	Musique et image		
	PSYCHO	Psychologie			L2	Non	L3	Psychologie	
			Anthropologie	Bidi Psycho / Anthropologie	L2	Bidi Psycho / Anthropologie	L3	Bidi Psycho / Anthropologie	
			Sc. de l'éducation	Bidi Psycho / Sc. de l'éducation	L2	Bidi Psycho / Sc. de l'éducation	L3	Bidi Psycho / Sc. de l'éducation	
Sc. et technologies			Bidi Psycho / Sc. et techno	L2	Bidi Psycho / Sc. et techno	L3	Bidi Psycho / Sc. et techno	Psycho / Sc.et techno	
Sociologie			Bidi Psycho / Sociologie	L2	Bidi Psycho / Sociologie	L3	Bidi Psycho / Sociologie		
Santé									
PASS									
Ucly		Ucly	L2	Ucly	L3	Ucly			
Sciences et technologies				L2	Non	L3	Sciences et technologies		
		Psycho	Bidi Sc. et techno / Psycho	L2	Bidi Sc. et techno / Psycho	L3	Bidi Sc. et techno / Psycho	Sc.et techno / Psycho	
	Santé								
PASS									
SEG	Economie et gestion (co-accréditée)	Droit		Non		L3	Sciences économiques et de gestion	Eco-gestion / Droit	
		AES				L3	Licence spécialisée BFR Banque, finance et contrôle des risques		
						L3	Licence spécialisée DGOPE (Lyon 1)		
		Sociologie	Bidi Eco / Sociologie	L2	Bidi Eco / Sociologie	L3	Bidi Eco / Sociologie		
		Informatique	Bidi Eco / Informatique	L2	Bidi Eco / Informatique	L3	Bidi Eco / Informatique		
		Cambodge	Licence délocalisée	L2	Licence délocalisée	L3	Licence délocalisée		

## Annexe 5 - Liste des mentions LP *(les nouveautés pour la rentrée 2022 sont surlignées en jaune)*

Faculté de Droit Julie Victoire Daubié	Activités juridiques : assistant juridique
Faculté de Droit Julie Victoire Daubié	Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations
Faculté de Droit Julie Victoire Daubié	Activités juridiques : contentieux et recouvrement
Faculté de Droit Julie Victoire Daubié	Métiers du BTP : travaux publics
Institut de la Communication	Métiers de la communication : chef de projet communication
Institut de la Communication	Métiers de la mode
Institut de la Communication	Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web
Institut de la Communication	Métiers du jeu vidéo
Institut d'Etudes du Travail de Lyon	Activités juridiques : métiers du droit social
Institut Universitaire de Technologie	Assurance, banque, finance : supports opérationnels*
Institut Universitaire de Technologie	Logistique et pilotage des flux*
Institut Universitaire de Technologie	Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle**
Institut Universitaire de Technologie	Métiers de la GRH : assistant**
Institut Universitaire de Technologie	Logistique et systèmes d'information**
Institut Universitaire de Technologie	Métiers du décisionnel et de la statistique**
Institut Universitaire de Technologie	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement**
UFR Lettres, Sciences du langage et Arts	Techniques du son et de l'image
UFR Sciences Economiques et de Gestion	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle
UFR Sciences Economiques et de Gestion	Management des transports et de la distribution
UFR Temps et Territoires / UFR Langues	Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques
UFR Temps et Territoires	Guide conférencier
UFR Temps et Territoires	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement
UFR Temps et Territoires	Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
Institut des Sciences et Pratiques d'Education et de Formation	Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle

\* demande d'accréditation / \*\* BUT, demande de prolongation

Composante	Mentions	LP (parcours)
IUT	Métiers de la GRH : assistant**	Collaborateur en Gestion des Ressources Humaines (CGRH)
	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement**	Coordinateur de Projets en Gestion des Risques (CPGR)
	Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle**	Coordinateur de Projets en Gestion de la Sous-Traitance (CPGST-CA)
	Logistique et systèmes d'information**	Coordinateur de Projets en Systèmes d'Information (CPSI)
	Assurance, banque, finance : supports opérationnels*	Gestionnaire des Opérations de Marché Financier et de Réseau (GOMFI-R)
	Logistique et pilotage des flux*	Logistique Globale (LG)
	Métiers du décisionnel et de la statistique**	Chargé d'Etudes Statistiques (CESTAT)
Droit JVD	Activités juridiques : assistant juridique	Assistant juridique
	Activités juridiques : contentieux et recouvrement	Droit, procédures et métiers du contentieux
	Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations	Comptabilité et Gestion des Associations (CGA)
	Métiers du BTP : travaux publics	Droits et techniques des réseaux hydrauliques
IETL	Activités juridiques : métiers du droit social	Collaborateur en droit social et prévention des risques professionnels
LESLA	Techniques du son et de l'image	Techniques et pratiques artistiques du montage (Lyon 2)
		Techniques et pratiques artistiques du scénario en alternance (École CinéFabrique)
		Techniques et pratiques artistiques de la production en alternance (École CinéFabrique)
		Techniques et pratiques artistiques du son en alternance (École CinéFabrique)
		Techniques et pratiques artistiques de l'image en alternance (École CinéFabrique)
		Techniques et pratiques artistiques du montage en alternance (École CinéFabrique)
		Techniques et pratiques artistiques VFX en alternance (École CinéFabrique)
		Techniques et pratiques artistiques du décor en alternance (École CinéFabrique)
SEG	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	Conseiller Clientèle en Alternance (CCA)
		Conseiller Clientèle Expert (spécifique FC) (CCE)
		CCA 100% à distance et en alternance (modules de e-learning)
	Management des transports et de la distribution	Management des Services de Transport de Voyageurs (MSTV) Gestion des Réseaux Ferrés (GRF)
T&T	Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	Nature en ville (NaVil)
	Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement	Technicien.ne, chargé.e de projets Milieux Aquatiques et Eaux Pluviales
	Guide conférencier	Guide-conférencier-médiateur culturel
		Animateur-concepteurs en patrimoine culturel
	Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques	Produits du terroir, Circuits courts et Gastronomie Négociation / Commercialisation des Prestations Touristiques Spécialisées
ICOM	Métiers de la communication : chef de projet communication	Conduite de projet et logiciel libre
	Métiers de la mode	Styliste Coloriste Infographiste

		Styliste e-mode
		Modéliste Industriel
	Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	Conduite de projet web
	Métiers du jeu vidéo	Level Design
		Infographie 3D
ISPEF	Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle	Coordinateur des temps périscolaires et extrascolaires dans les collectivités territoriales

\* demande d'accréditation / \*\* BUT, demande de prolongation

## Annexe 6 - Maquettes types Licence

### A. LICENCE mention A (avec Mineure B au S1)

	FONDAMENTAUX	COMPLÉMENTAIRES
S1	2 * UE disciplinaires A1 (Majeure)	2 * UE disciplinaires B1 (Mineure) 2 * UE complémentaires : - Langue vivante - Accompagnement
S2	3 * UE disciplinaires A2 (ou B2 si réorientation vers la Mineure)	4 * UE complémentaires, dont : - Langue vivante - TIC
S3	3 * UE disciplinaires A3	4 * UE complémentaires, dont : - Langue vivante - TIC
S4	3 * UE disciplinaires A4	4 * UE complémentaires, dont : - Langue vivante - préprofessionnalisation
S5	3 * UE disciplinaires A5	4 * UE complémentaires, dont : - Langue - préprofessionnalisation
S6	3 * UE disciplinaires A6	4 * UE complémentaires, dont : - Langue vivante - prépro « validation des compétences »
TOTAL	102ects/environ 850h	78ects/environ 650h

### B. LICENCE mention A (parcours bidisciplinaire avec licence B)

	FONDAMENTAUX	COMPLÉMENTAIRES
S1	2 * UE disciplinaires A1 (Majeure)	2 * UE disciplinaires B1 (Mineure) 2 * UE : - Langue - Accompagnement
S2	3 * UE disciplinaires A2	1 * UE disciplinaire B2 (= UE fondamentale de la licence B) 2 * UE : - Langue - TIC
S3	3 * UE disciplinaires A3	1 * UE disciplinaire B3 2 * UE complémentaires : - Langue - TIC
S4	3 * UE disciplinaires A4	1 * UE disciplinaire B4 2 * UE complémentaires : - Langue

		-préprofessionnalisation
S5	3 * UE disciplinaires A5	1 * UE disciplinaire B5 2 * UE complémentaires, dont : - Langue -préprofessionnalisation
S6	3 * UE disciplinaires A6	1 * UE disciplinaire B6 2 * UE : - Langue - prépro « validation des compétences »
TOTAL	102ects/environ 850h	78ects/environ 650h

### C. DOUBLE LICENCE mentions A et B (double diplôme)

	FONDAMENTAUX A	COMPLÉMENTAIRES	FONDAMENTAUX B supplémentaires
S1	2 * UE disciplinaires A1	2 * UE disciplinaires B1 2 * UE complémentaires	
S2	3 * UE disciplinaires A2	1 * UE disciplinaire B2 2 * UE complémentaires	2 * UE disciplinaire B2
S3	3 * UE disciplinaires A3	1 * UE disciplinaire B3 2 * UE complémentaires	2 * UE disciplinaire B3
S4	3 * UE disciplinaires A4	1 * UE disciplinaire B4 2 * UE complémentaires	2 * UE disciplinaire B4
S5	3 * UE disciplinaires A5	1 * UE disciplinaire B5 2 * UE complémentaires	2 * UE disciplinaire B5
S6	3 * UE disciplinaires A6	1 * UE disciplinaire B6 2 * UE complémentaires	2 * UE disciplinaire B6
TOTAL	102ects/environ 850h	78ects/environ 650h	60ects/environ 500h

## Annexe 7 - Place de l'offre de formation Lyon 2

Niveau	Mention	Lyon	Région
L	Administration publique	unique	-
L	Administration économique et sociale	unique	-
L	Arts du spectacle	unique	-
L	Histoire de l'art et archéologie	unique	-
L	LLCER Portugais	unique	unique
L	LLCER Scandinave	unique	unique
L	Mathématiques et informatique appliquées au- sciences humaines et sociales	unique	-
L	Musicologie	unique	-
L	Psychologie	unique	-
L	Science politique	unique	unique
L	Sciences de l'éducation	unique	-
L	Sciences de l'Homme-Anthropologie-Ethnologie	unique	unique
L	Sciences du langage	unique	-
L	Sciences et technologies	unique	-
L	Sciences sociales	unique	-
L	Sociologie	unique	-

Niveau	Mention	Lyon	Région
LP	Activités juridiques : contentieux et recouvrement	unique	unique
LP	Activités juridiques : métiers du droit social	unique	unique
LP	Guide conférencier	unique	-
LP	Logistique et systèmes d'information	unique	unique
LP	Management des transports et de la distribution	unique	unique
LP	Métiers de la communication : chef de projet communication	unique	-

LP	Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations	unique	unique
LP	Métiers de la mode	unique	-
LP	Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	unique	unique
LP	Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle	unique	unique
LP	Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle	unique	-
LP	Métiers du décisionnel et de la statistique	unique	-
LP	Métiers du jeu vidéo	unique	unique
LP	Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	unique	-
LP	Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques	unique	unique
LP	Techniques du son et de l'image	unique	-

Niveau	Mention	Lyon	Région
M	Administration publique	unique	unique
M	Anthropologie	unique	unique
M	Archéologie, sciences pour l'archéologie	unique	unique
M	Didactique des langues	unique	-
M	Direction de projets ou établissements culturels	unique	unique
M	Economie du travail et des ressources humaines	unique	unique
M	Economie sociale et solidaire	unique	-
M	Ergonomie	unique	unique
M	Français Langue Etrangère	unique	-
M	Histoire de l'art	unique	-
M	Intervention et développement social	unique	-
M	Journalisme	unique	-
M	Management de l'innovation	unique	-

M	Métiers du livre et de l'édition	unique	-
M	MIASHS	unique	-
M	Mode	unique	unique
M	Musicologie	unique	unique
M	Psychologie	unique	-
M	Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	unique	unique
M	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	unique	unique
M	Psychologie de l'éducation et de la formation	unique	unique
M	Sciences de l'éducation	unique	-
M	Sciences du langage	unique	-
M	Tourisme	unique	-

## Annexe 8 - Liste des co-accréditations

Niveau	Mention	Établissement demandant une co-accréditation
L	Economie et gestion	Université Lyon 1
L	Information-communication	Université Jean Monnet Saint Etienne

### Liste Masters

## Annexe 9 - Tableau des mobilités

Mobilité sortante			
Année universitaire	Etudiant.es sortant.es	Nb Etudiant en Programme ERASMUS+ SMS	Nb Etudiant Programme Monde Bilatéral
2016-2017	611	310	301
2017-2018	603	333	270
2018-2019	586	342	244

Pays	Année acad.	Programme de mobilité	Nb étudiant.es
Algérie	2018/19	Monde Bilatéral	1
Total Algérie			1
Allemagne	2016/17	ERASMUS+ SMS	32
	2017/18	ERASMUS+ SMS	38
	2018/19	ERASMUS+ SMS	31
Total Allemagne			101
Argentine	2016/17	Monde Bilatéral	9
	2017/18	Monde Bilatéral	3
	2018/19	Monde Bilatéral	9
Total Argentine			21
Australie	2016/17	Monde Bilatéral	11
	2017/18	Monde Bilatéral	11
	2018/19	Monde Bilatéral	3
Total Australie			25
Autriche	2016/17	ERASMUS+ SMS	6
	2017/18	ERASMUS+ SMS	6
	2018/19	ERASMUS+ SMS	5
Total Autriche			17

Belgique	2016/17	ERASMUS+ SMS	9
	2017/18	ERASMUS+ SMS	5
	2018/19	ERASMUS+ SMS	12
Total Belgique			26
Brésil	2016/17	Monde Bilatéral	20
	2017/18	Monde Bilatéral	21
	2018/19	Monde Bilatéral	19
Total Brésil			60
Bulgarie	2017/18	ERASMUS+ SMS	2
	2018/19	ERASMUS+ SMS	2
Total Bulgarie			4
Canada	2016/17	Monde BCI (ex-CREPUQ)	28
		Monde Bilatéral	64
		Monde ORA	13
	2017/18	Monde BCI (ex-CREPUQ)	28
		Monde Bilatéral	68
		Monde ORA	11
	2018/19	Monde BCI (ex-CREPUQ)	23
		Monde Bilatéral	57
		Monde ORA	13
Total Canada			305
Chili	2016/17	Monde Bilatéral	8
	2017/18	Monde Bilatéral	1
	2018/19	Monde Bilatéral	11
Total Chili			20
Chine	2016/17	Monde Bilatéral	22
	2017/18	Monde Bilatéral	16
	2018/19	Monde Bilatéral	5
Total Chine			43
Chypre	2016/17	ERASMUS+ SMS	2
	2017/18	ERASMUS+ SMS	4

	2018/19	ERASMUS+ SMS	3
Total Chypre			9
Colombie	2016/17	Monde Bilatéral	17
	2017/18	Monde Bilatéral	14
	2018/19	Monde Bilatéral	15
Total Colombie			46
Corée, Rép.	2016/17	Monde Bilatéral	7
	2017/18	Monde Bilatéral	10
	2018/19	Monde Bilatéral	9
Total Corée, Rép.			26
Croatie	2017/18	ERASMUS+ SMS	1
Total Croatie			1
Cuba	2016/17	Monde Bilatéral	3
Total Cuba			3
Danemark	2016/17	ERASMUS+ SMS	7
	2017/18	ERASMUS+ SMS	2
	2018/19	ERASMUS+ SMS	6
Total Danemark			15
Égypte	2017/18	Monde Bilatéral	1
Total Égypte			1
Émirats Arabes Unis	2016/17	Monde Bilatéral	2
Total Émirats Arabes Unis			2
Équateur	2016/17	Monde Bilatéral	2
	2017/18	Monde Bilatéral	1
Total Équateur			3
Espagne	2016/17	ERASMUS+ SMS	54
	2017/18	ERASMUS+ SMS	80
	2018/19	ERASMUS+ SMS	62
Total Espagne			196
Estonie	2016/17	ERASMUS+ SMS	3
	2017/18	ERASMUS+ SMS	1

	2018/19	ERASMUS+ SMS	5
Total Estonie			9
Etats-Unis	2016/17	Monde Bilatéral	22
		Monde EAP (Californie)	8
	2017/18	Monde Bilatéral	14
		Monde EAP (Californie)	11
	2018/19	Monde Bilatéral	17
		Monde EAP (Californie)	6
Total Etats-Unis			78
Finlande	2016/17	ERASMUS+ SMS	5
	2017/18	ERASMUS+ SMS	6
	2018/19	ERASMUS+ SMS	5
Total Finlande			16
Grèce	2016/17	ERASMUS+ SMS	11
	2017/18	ERASMUS+ SMS	16
	2018/19	ERASMUS+ SMS	17
Total Grèce			44
Hongrie	2016/17	ERASMUS+ SMS	1
	2018/19	ERASMUS+ SMS	1
Total Hongrie			2
Inde	2016/17	Monde Bilatéral	11
	2017/18	Monde Bilatéral	4
	2018/19	Monde Bilatéral	6
Total Inde			21
Irlande	2016/17	ERASMUS+ SMS	17
	2017/18	ERASMUS+ SMS	16
	2018/19	ERASMUS+ SMS	14
Total Irlande			47
Islande	2016/17	ERASMUS+ SMS	5
	2017/18	ERASMUS+ SMS	2
	2018/19	ERASMUS+ SMS	4

Total Islande			11
Italie	2016/17	ERASMUS+ SMS	34
	2017/18	ERASMUS+ SMS	26
	2018/19	ERASMUS+ SMS	44
Total Italie			104
Japon	2016/17	Monde Bilatéral	5
	2017/18	Monde Bilatéral	3
	2018/19	Monde Bilatéral	7
Total Japon			15
Lettonie	2016/17	ERASMUS+ SMS	2
	2017/18	ERASMUS+ SMS	1
Total Lettonie			3
Liban	2016/17	Monde Bilatéral	9
	2017/18	Monde Bilatéral	9
	2018/19	Monde Bilatéral	9
Total Liban			27
Lituanie	2016/17	ERASMUS+ SMS	4
	2017/18	ERASMUS+ SMS	5
	2018/19	ERASMUS+ SMS	3
Total Lituanie			12
Luxembourg	2017/18	ERASMUS+ SMS	1
Total Luxembourg			1
Malte	2016/17	ERASMUS+ SMS	2
	2017/18	ERASMUS+ SMS	1
	2018/19	ERASMUS+ SMS	2
Total Malte			5
Mexique	2016/17	Monde Bilatéral	16
	2017/18	Monde Bilatéral	22
	2018/19	Monde Bilatéral	15
Total Mexique			53
Norvège	2016/17	ERASMUS+ SMS	4

	2017/18	ERASMUS+ SMS	2
	2018/19	ERASMUS+ SMS	3
Total Norvège			9
Paraguay	2016/17	Monde Bilatéral	2
	2017/18	Monde Bilatéral	4
	2018/19	Monde Bilatéral	1
Total Paraguay			7
Pays-Bas	2016/17	ERASMUS+ SMS	7
	2017/18	ERASMUS+ SMS	10
	2018/19	ERASMUS+ SMS	5
Total Pays-Bas			22
Pologne	2016/17	ERASMUS+ SMS	12
	2017/18	ERASMUS+ SMS	7
	2018/19	ERASMUS+ SMS	8
Total Pologne			27
Portugal	2016/17	ERASMUS+ SMS	4
	2017/18	ERASMUS+ SMS	6
	2018/19	ERASMUS+ SMS	6
Total Portugal			16
Roumanie	2016/17	ERASMUS+ SMS	8
	2017/18	ERASMUS+ SMS	8
	2018/19	ERASMUS+ SMS	9
Total Roumanie			25
Royaume Uni	2016/17	ERASMUS+ SMS	57
	2017/18	ERASMUS+ SMS	60
	2018/19	ERASMUS+ SMS	70
Total Royaume Uni			187
Russie	2016/17	Monde Bilatéral	6
	2017/18	Monde Bilatéral	5
	2018/19	Monde Bilatéral	2
Total Russie			13

Slovaquie	2016/17	ERASMUS+ SMS	1
	2018/19	ERASMUS+ SMS	1
Total Slovaquie			2
Slovénie	2018/19	ERASMUS+ SMS	2
Total Slovénie			2
Suède	2016/17	ERASMUS+ SMS	16
	2017/18	ERASMUS+ SMS	19
	2018/19	ERASMUS+ SMS	19
Total Suède			54
Suisse	2016/17	Europe - SMS	2
	2017/18	ERASMUS+ SMS	1
Total Suisse			3
Taiwan	2016/17	Monde Bilatéral	16
	2017/18	Monde Bilatéral	12
	2018/19	Monde Bilatéral	16
Total Taiwan			44
Tchèque, Rép.	2016/17	ERASMUS+ SMS	1
	2017/18	ERASMUS+ SMS	2
	2018/19	ERASMUS+ SMS	2
Total Tchèque, Rép.			5
Tunisie	2017/18	Monde Bilatéral	1
Total Tunisie			1
Turquie	2016/17	ERASMUS+ SMS	4
	2017/18	ERASMUS+ SMS	5
	2018/19	ERASMUS+ SMS	1
Total Turquie			10
Total général : 53 pays			1800

## Annexe 10 - Programme International MINERVE (PIM)

Licence Minerve classique

	FONDAMENTAUX	COMPLÉMENTAIRES	MINERVE
S1	2 * UE disciplinaires A1	2 * UE disciplinaires B1 1* UE complémentaire (TIC ?)	1 * UE <i>Prépa MINERVE</i> (sauf pour les étudiant.es en langues) = 3ects 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S2	3 * UE disciplinaires A2	2* UE complémentaires	1 * UE <i>Prépa MINERVE</i> (CM + TD <u>Débats contemporains</u> ) = 6ects 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S3	3 * UE disciplinaires A3	2 * UE complémentaires	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S4	3 * UE disciplinaires A4	2 * UE complémentaires	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S5	3 * UE disciplinaires A5	2 * UE complémentaires	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S6	3 * UE disciplinaires A6	2 * UE complémentaires	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
TOTAL	102ects/850h	45ects	51ects

TOTAL = 198 ects

Licence Minerve Bi-disciplinaire

	FONDAMENTAUX	COMPLÉMENTAIRES	MINERVE
S1	2 * UE disciplinaires A1	2 * UE disciplinaires B1 1* UE complémentaire	1 * UE <i>Prépa MINERVE</i> (sauf pour les étudiant.es en langues) = 3ects 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S2	3 * UE disciplinaires A2	1 * UE disciplinaire B2	1 * UE <i>Prépa MINERVE</i> (CM + TD <u>Débats contemporains</u> ) = 6ects

			1 * Langue (CDL ou Minerve)
S3	3 * UE disciplinaires A3	1 * UE disciplinaire B3	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S4	3 * UE disciplinaires A4	1 * UE disciplinaire B4	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S5	3 * UE disciplinaires A5	1 * UE disciplinaire B5	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S6	3 * UE disciplinaires A6	1 * UE disciplinaire B6	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
<b>TOTAL</b>	<b>102ects/850h</b>	<b>45ects</b>	<b>51ects</b>

TOTAL = 198ects + TIC en distanciel

	FONDAMENTAUX	COMPLÉMENTAIRES	MINERVE
S1	2 * UE disciplinaires A1	2 * UE disciplinaires B1 1* UE complémentaire (TIC ?)	1 * UE <i>Prépa MINERVE</i> (sauf pour les étudiant.es en langues) = 3ects 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S2	3 * UE disciplinaires A2	2* UE complémentaires	1 * UE <i>Prépa MINERVE</i> (CM + TD <i>Débats contemporains</i> ) = 6ects 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S3	3 * UE disciplinaires A3	2 * UE complémentaires	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S4	3 * UE disciplinaires A4	2 * UE complémentaires	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S5	3 * UE disciplinaires A5	2 * UE complémentaires	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S6	3 * UE disciplinaires A6	2 * UE complémentaires	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
<b>TOTAL</b>	<b>102ects/850h</b>	<b>45ects</b>	<b>51ects</b>

TOTAL = 198 ects

## Licence Minerve Bi-disciplinaire

	FONDAMENTAUX	COMPLÉMENTAIRES	MINERVE
S1	2 * UE disciplinaires A1	2 * UE disciplinaires B1 1* UE complémentaire	1 * UE <i>Prépa MINERVE</i> (sauf pour les étudiant.es en langues) = 3ects 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S2	3 * UE disciplinaires A2	1 * UE disciplinaire B2	1 * UE <i>Prépa MINERVE</i> (CM + TD <i>Débats contemporains</i> ) = 6ects 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S3	3 * UE disciplinaires A3	1 * UE disciplinaire B3	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S4	3 * UE disciplinaires A4	1 * UE disciplinaire B4	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S5	3 * UE disciplinaires A5	1 * UE disciplinaire B5	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
S6	3 * UE disciplinaires A6	1 * UE disciplinaire B6	1 * UE MINERVE 1 * Langue (CDL ou Minerve)
TOTAL	102ects/850h	45ects	51ects

TOTAL = 198ects + TIC en distanciel

## Annexe 11 - Diplôme en Partenariat International (DPI)

DPI	Université(s) partenaire(s)	Pays	Statut
Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau - Ecole normale supérieure de Lyon - Double-diplôme UFA (Master études inter-culturelles franco-allemandes)	Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau Ecole Normale Supérieure de Lyon	Allemagne France	Actif
Bauhaus-Universität Weimar - Double-diplôme UFA (Licence info-com)	Bauhaus-Universität Weimar	Allemagne	Actif
Consortium - Double-diplôme (Master MATILDA)	Ruhr-Universität Bochum Közep-Európai Egyetem Universität Wien Università degli Studi di Padova Sofiiski Universitet 'Sveti Kliment Ohridski'	Allemagne Hongrie Autriche Italie Bulgarie	Actif
Universität des Saarlandes - Double-diplôme (Licence Droit)	Universität des Saarlandes	Allemagne	Actif
Universität des Saarlandes - Double-diplôme (Master Droit)	Universität des Saarlandes	Allemagne	Actif
Universität Leipzig - Double-diplôme UFA (Licence Lettres et Allemand suivi du Master MEEF)	Universität Leipzig	Allemagne	Actif
Consortium - Double-diplôme (Master CREOLE)	Universität Wien Universitat Autònoma de Barcelona Univerza v Ljubljani Maynooth University Universität Bern	Autriche Espagne Slovénie Irlande Suisse	Actif
Baku State University - Double diplôme (sens unique) et formation délocalisée (Master Droit propriété intellectuelle)	Baku State University	Azerbaïdjan	En cours de création
Consortium - Double-diplôme (Master EGALES)	Université Libre de Bruxelles Universitat Autònoma de Barcelona Universitatea din Bucuresti Université Toulouse Jean Jaurès	Belgique Espagne Roumanie France	Actif
Universidade de São Paulo - Double-diplôme (Licence LLCE Lettres)	Universidade de São Paulo	Brésil	Actif
Universidade Federal do Paraná (UFPR) - Double-diplôme (Master Etudes lusophones)	Universidade Federal do Paraná (UFPR)	Brésil	Actif

Consortium - Double diplôme (sens unique) et Formation délocalisée (Licence PITES)	Universidade de São Paulo, Université Jean Moulin Lyon 3, Université Jean Monnet Saint-Etienne	Brésil, France	Actif
Consortium - Formation délocalisée (Master PITES)	Universidade de São Paulo, Université Jean Moulin Lyon 3, Université Jean Monnet Saint-Etienne	Brésil, France	Actif
Royal University of Law and Economics (RULE) - Double-diplôme et Formation délocalisée (Master ESS)	Royal University of Law and Economics (RULE)	Cambodge	Actif
Royal University of Law and Economics (RULE) - Formation délocalisée (DU Droit)	Royal University of Law and Economics (RULE)	Cambodge	En cours de renouvellement
Royal University of Law and Economics (RULE) - Formation délocalisée (Licence Droit)	Royal University of Law and Economics (RULE)	Cambodge	Actif
Royal University of Law and Economics (RULE) - Formation délocalisée (Licence SEG)	Royal University of Law and Economics (RULE)	Cambodge	Actif
Université de Montréal - Double-diplôme (Master Droit des affaires comparé)	Université de Montréal	Canada	Actif
University of Ottawa - Double-diplôme (Master FLE)	University of Ottawa	Canada	Actif
University of Sherbrooke - Double-diplôme (Master DARE)	University of Sherbrooke	Canada	En cours de création
University of Sherbrooke - Double-diplôme (Master Droit transnational)	University of Sherbrooke	Canada	Actif
University of Sherbrooke - Double-diplôme (Master Médiation)	University of Sherbrooke	Canada	Actif
Université du Québec à Chicoutimi - Double diplôme (DUETI GEA et BAA)	Université du Québec à Chicoutimi	Canada	En cours de création
Université du Québec à Chicoutimi - Double diplôme (DUETI STID)	Université du Québec à Chicoutimi	Canada	En cours de création
Université du Québec à Chicoutimi - Double diplôme (DD Licence Histoire)	Université du Québec à Chicoutimi	Canada	En cours de création
Université du Québec à Chicoutimi - Double diplôme (Licence Arts du Spectacle)	Université du Québec à Chicoutimi	Canada	En cours de création
Beijing International Studies University - Double diplôme (sens unique) (Licence Sciences de l'Education)	Beijing International Studies University	Chine	Actif

Chongqing Technology and Business University - Double-diplôme (sens unique) (Licence/ DU SEG)	Chongqing Technology and Business University	Chine	En cours de renouvellement
Sogang University - Double-diplôme (Master Lettres)	Sogang University	Corée, République de	Actif
Institut Français d'Egypte - Formation délocalisée (DU TRAFI)	Institut Français d'Egypte	Égypte	Actif
Universitat de Barcelona - Double-diplôme (Master en Histoire Economique)	Universitat de Barcelona	Espagne	En cours de création
Universidad de Sevilla - Double-diplôme (Master LLCE études hispanophones)	Universidad de Sevilla	Espagne	Actif
University of Delaware - Double-diplôme (Doctorat Economie)	University of Delaware	États-Unis	En cours de renouvellement
University of Delaware - Double-diplôme (Master Economie)	University of Delaware	États-Unis	En cours de renouvellement
Tbilisi Ivane Javakishvili State University - Double-diplôme (sens unique) - Formation délocalisée (Master Tourisme)	Tbilisi Ivane Javakishvili State University	Géorgie	Actif
Università degli Studi di Bergamo - Double-diplôme (Master Géographie et Sociologie)	Università degli Studi di Bergamo	Italie	En cours de création
Università degli Studi di Bergamo - Double-diplôme (Master Tourisme)	Università degli Studi di Bergamo	Italie	En cours de création
Università degli Studi di Bergamo - Double-diplôme (Master CILA)	Università degli Studi di Bergamo	Italie	Actif
Consortium - Double diplôme (Master HISTARMED)	Università degli Studi di Bologna 'Alma Mater Studiorum' Uniwersytet Warszawski	Italie Pologne	Actif
Università degli Studi di Torino - Double-diplôme (Master Sciences du gouvernement)	Università degli Studi di Torino	Italie	En cours de renouvellement
Università degli Studi di Torino - Double-diplôme (Master RISE)	Università degli Studi di Torino	Italie	Actif
Università degli Studi di Torino - Double-diplôme (Licence Histoire)	Università degli Studi di Torino	Italie	Actif
Università degli Studi di Torino - Double-diplôme (Master Histoire)	Università degli Studi di Torino	Italie	Actif

Tohoku University - Double-diplôme (Doctorat Droit)	Tohoku University	Japon	En cours de renouvellement
Universidad Iberoamericana Ciudad de México - Double-diplôme (Master Etudes hispaniques)	Universidad Iberoamericana Ciudad de México	Mexique	Actif
Universidade Nova de Lisboa - Double-diplôme (Master LLCE études lusophones)	Universidade Nova de Lisboa	Portugal	Actif
Universitatea din Bucuresti - Double-diplôme (Master Communication Humanitaire)	Universitatea din Bucuresti	Roumanie	En cours de renouvellement
University of Arts Belgrade - Formation délocalisée (Master Management et politiques culturelles dans les Balkans)	University of Arts Belgrade	Serbie	En cours de renouvellement
The Wenzao Ursuline University of Languages - Double-diplôme (Master CILA)	The Wenzao Ursuline University of Languages	Taiwan	Actif
Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis - Double-diplôme (Master MBFA)	Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis	Tunisie	Actif
Kharkiv National University of Economics - Double diplôme (sens unique) - Formation délocalisée (Master IDSM)	Kharkiv National University of Economics	Ukraine	En cours de renouvellement
Consortium - Formation à distance (Master VCIEL)	USTHB d'Alger École Nationale des Ingénieurs de Sfax AUF	Suisse Algérie Tunisie	Actif

## Annexe 12 - Passerelles LP vers LG

Mention	Parcours	Alternance	Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation	Publics visés (extraits du catalogue SCUIO-IP 2018-2019)	Public étudiant de Lyon 2 de L2 potentiellement visé
Activités juridiques : assistant juridique	Assistant juridique	oui possible	non	oui	<p>En formation initiale, les étudiant.es intégrant la licence professionnelle «Activités juridiques : assistant juridique» sont soit détenteurs/trices d'une L2 Droit, Administration Publique ou A.E.S soit, titulaires d'un D.U.S.J., d'un D.U.T. ou d'un B.T.S. en lien avec le droit.</p> <p>Les publics de formation continue ont aussi accès à la licence professionnelle «Activités juridiques : assistant juridique » dans le cadre de FONGECIF ou de financements par Pôle emploi.</p> <p>Il est possible de valider la licence professionnelle «Activités juridiques : assistant juridique» par le biais de la V.A.E.</p>	L2 Droit L2 Administration Publique L2 AES
Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et gestion des associations	Comptabilité et gestion des associations (CGA)	oui possible	non	oui	<p><b>Au titre de la formation initiale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DUT GEA, GACO</li> <li>• BTS CGO, Assistant de gestion</li> <li>• 2ème année de licence Droit - AES - Science économiques,</li> <li>• Autres parcours en sciences humaines et sociales.</li> </ul> <p><b>Au titre de la formation continue :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salarié.es avec expériences professionnelles dans le domaine de la gestion des associations,</li> <li>• Demandeurs/euses d'emploi ayant des connaissances solides juridiques et comptables.</li> <li>• Personnes exerçant une activité dans un domaine autre que le secteur associatif mais dont la formation correspond à celle requise au titre de la formation initiale.</li> </ul>	L2 Droit L2 AES L2 Economie et gestion

<p>Activités juridiques : contentieux et recouvrement</p>	<p>Droit, procédures et métiers du contentieux</p>	<p>oui possible</p>	<p>oui</p>	<p>oui</p>	<p><b>Formation initiale :</b> Titulaires d'un diplôme national sanctionnant 2 années d'enseignement supérieur validées dans un domaine compatible avec celui de la licence : DUT carrières juridiques, licence 2 en droit. <b>Formation continue :</b> Salarié.es dans le domaine du recouvrement de créances et les services de contentieux ; titulaires de l'examen de clerc aux procédures de l'ENP avec 5 ans d'expérience dans une étude d'huissier/ère de justice.</p>	<p>L2 Droit</p>
<p>Métiers du BTP : travaux publics</p>	<p>Droit et techniques des réseaux hydrauliques</p>	<p>oui possible</p>	<p>oui</p>	<p>oui</p>	<p>La licence professionnelle s'adresse à des :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiant.es de Licence deuxième année (L2),</li> <li>• DUT Génie Civil.</li> <li>• Titulaires du BTSA Gestion et Maitrise de l'Eau.</li> <li>• Titulaires du BTS Travaux Publics.</li> <li>• Titulaires du BTS Géomètre.</li> </ul> <p>En reprise d'étude (dans le cadre d'un congé individuel de formation, au titre du plan de formation de l'entreprise, pour des demandeurs/euses d'emploi, etc.)            La formation s'adresse à des :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistant.es de chef.fes de chantier.</li> <li>• Chef.fes de chantier</li> <li>• Technicien.nes de chantier.</li> <li>• Technicien.nes de bureaux d'études.</li> <li>• Technicien.nes dans une collectivité publique</li> </ul> </p> </p>	<p>L2 Géographie et Aménagement L2 Droit</p>

Métiers de la communication : chef de projet communication	Logiciels Libres et conduite de projet	oui possible	oui	oui	<p>La formation s'adresse à des personnes qui ont un projet professionnel affirmé nécessitant des compétences hybrides et souhaitant s'orienter vers des secteurs valorisant la coopération et la collaboration entre acteurs.</p> <p>Tous les diplômé.es BAC +2 peuvent candidater (sciences humaines, communication, informatique, tourisme, commerce ...)</p> <p>La motivation, le projet professionnel, la volonté de découvrir et comprendre un secteur économique et technique innovant sont les qualités attendues pour constituer des promotions riches de leur diversité.</p>	L2 Toutes mentions
Métiers de la mode	Styliste coloriste infographiste Modéliste industriel Styliste e-mode	oui obligatoire	non	oui	<p>Les parcours de la LP Métiers de la Mode s'adressent aux étudiant.es ayant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• BTS Design Mode, Textile et Environnement options Mode ou Textile, Design de produits,</li> <li>• Diplôme DSAA (arts appliqués),</li> <li>• Licence d'Arts Appliqués,</li> <li>• DMA Costumier Réalisateur, Textiles ....</li> <li>• Diplôme de stylisme et/ou modélisme Bac+2 justifiant 120 ects</li> <li>• L2 de divers types justifiant d'un projet professionnel Créatif ou Mode, ou Arts Appliqués, ou encore Multimédia / Info-Com.</li> </ul>	L2 de divers types justifiant d'un projet professionnel Créatif ou Mode, ou Arts appliqués, ou Multimédia / Information - Communication

Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	Conduite de projet web	oui possible	oui	oui	<p>L'accès à cette formation est ouvert à 24 étudiant.es (en formation initiale et en formation continue) sur examen des dossiers et entretiens par la commission pédagogique.</p> <p>La Licence professionnelle s'adresse à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des étudiant.es issu.es d'une deuxième année en SHS, d'un DUT ou d'un BTS plutôt orientés dans le secteur de la communication ;</li> <li>• des professionnel.les envisageant une évolution de carrière ou se repositionnant sur le marché du travail.</li> </ul>	<p>Toute L2 (avec un projet professionnel nécessitant l'acquisition de connaissances et compétences relatives aux métiers du numérique en général et à la conduite de projet web en particulier) :</p> <p>L2 Information communication  L2 Sciences sociales  L2 Science politique  L2 Miashs  L2 Sciences du langage  L2 Economie Gestion  L2 AES</p>
Métiers du jeu vidéo	Level Design Infographie 3D	Oui possible	oui	oui		L2 Informatique

<p>Activités juridiques : métiers du droit social</p>	<p>Collaborateur en droit social et prévention des risques professionnels</p>	<p>oui possible</p>	<p>non</p>	<p>oui</p>	<p>La licence professionnelle peut être intégrée en formation initiale et en formation continue. Les publics visés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Titulaires d'un BTS «assistant de direction», «assistant juridique» ou «assistant en ressources humaines»,</li> <li>• Titulaires d'un DUT «carrières juridiques» ou «gestion des entreprises et des administrations»,</li> <li>• Etudiant.es de L2 en droit, économie ou gestion, AES (administration, économie et social), sociologie ou psychologie, etc.</li> <li>• Personnes en reprise d'étude dans le cadre de la formation continue venant d'horizons variés (représentants du personnel par exemple).</li> </ul>	<p>L2 Droit L2 Economie Gestion L2 AES L2 Sociologie L2 Psychologie</p>
<p>Assurance, banque, finance : supports opérationnels</p>	<p>Gestion des opérations de marchés financiers et de réseau (GOMFI-R)</p>	<p>oui obligatoire</p>	<p>oui</p>	<p>oui</p>	<p>Les principales formations à Bac+2 candidates à une entrée à cette LP sont les diplômé.es de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA option GCF principalement)</li> <li>• DUT Gestion Administrative et Commerciale (GACO)</li> <li>• BTS Banque (BQ)</li> <li>• BTS Commerce International (CIC)</li> <li>• L2 Administration Economique et Sociale (AES), ou L2 Langues Etrangères Appliquées (LEA), ou encore L2 de Sciences Économiques et de Gestion</li> </ul> <p>Afin d'accueillir l'ensemble de ces publics d'horizons très divers, des modules de remise à niveau sont mis en place en début de parcours (2 modules sur 3 au choix, en fonction de l'origine du bac+2).</p>	<p>L2 AES L2 LEA L2 Economie et gestion</p>

Logistique et pilotage des flux	Logistique globale	oui obligatoire	oui	oui	<p>La licence accueille différents types de publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>des candidat.es en formation initiale pour une formation en apprentissage ou en contrat de professionnalisation (la formation en apprentissage suppose d'avoir moins de 26 ans au 1er septembre et un diplôme Bac+2 ou équivalent validé),</li> <li>des candidat.es en formation continue ayant validé un diplôme Bac +2 ou une validation des acquis correspondante (VAPP, VAE).</li> </ul>	L2 AES L2 Economie Gestion
Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle	Coordinateur de projets en gestion de la sous-traitance-chargé d'affaires	oui obligatoire	oui	oui	<p>Diplômés à Bac+2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur industriel principalement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- DUT : GC-CD, GEII, GIM, GMP, GTE, QLIO, SGM,</li> <li>- BTS , CPI CRCI, CM, CIRA, DP, Électrotechnique, MS, ATI</li> <li>- L2 Sciences et techniques : mécanique, électronique, énergie électrique, automatique, physique...</li> </ul> </li> <li>Et champ de la gestion d'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> <li>- DUT GEA, GACO</li> <li>- BTS CGO, AG, AM</li> <li>- L2 Sciences économiques et de gestion, AES...</li> </ul> </li> </ul>	L2 Economie et gestion L2 AES
Métiers de la GRH : assistant	Collaborateur en gestion des ressources humaines	oui obligatoire	oui	oui	<p>Les principales formations à Bac+2 candidates à une entrée à cette LP sont les diplômé.es de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>DUT GEA (option GRH principalement)</li> <li>DUT Carrières juridiques</li> <li>BTS Assistant Manager (AM)</li> <li>BTS Comptabilité et Gestion (CG)</li> <li>L2 Administration Economique et Sociale</li> <li>L2 Psychologie</li> <li>L2 de Sciences Économiques et de Gestion</li> </ul> <p>Afin d'accueillir l'ensemble de ces publics d'horizons très divers, des modules de remise à niveau sont mis en place en début de parcours (en informatique et outils de gestion principalement).</p>	L2 AES L2 Psychologie L2 Economie et Gestion

Logistique et systèmes d'information	Coordinateur de projets en systèmes d'information	oui obligatoire	oui	oui	<p>Diplômé.es à Bac+2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DUT : Informatique, STID, GEA, GEII, GIM, GLT, GMP, QLIO</li> <li>• BTS : ATI, CPI, CIRA, CRSA, CRCI, MI, IRIS</li> <li>• L2 : économie et gestion</li> </ul> <p>Publics en formation continue et en VAE à la recherche de compétences transversales d'organisation.</p>	L2 Economie et gestion
Métiers du décisionnel et de la statistique	Chargé d'études statistiques	oui obligatoire	oui	oui	<p>La licence professionnelle a vocation à accueillir des publics variés titulaires d'un diplôme Bac + 2. DUT STID, TC, GEA, BTS CGO, L2 MASS, L2 MIASHS, L2 sociologie, L2 psychologie mais aussi L2 mathématiques.</p> <p>Un module de mise à niveau sur les compétences de base en statistique et en informatique est prévu en début d'année.</p>	<p>L2 MIASHS</p> <p>L2 Sociologie</p> <p>L2 Psychologie</p>
Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	Coordinateur de projets en gestion des risques	oui obligatoire	oui	oui	<p>Diplômé.es à Bac+2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DUT : HSE, QLIO, GLT, Industriel (GMP, GIM...), scientifique (Biologie, Génie Bio, Chimie, MP...), GCCD</li> <li>• BTS : Scientifique ou industriel</li> <li>• L2 : Scientifique et technologique, Droit (avec bac scientifique)</li> </ul>	L2 Droit (avec bac scientifique)

Techniques du son et de l'image	<p>Parcours Lyon 2 Techniques et pratiques artistiques du montage</p> <p>Parcours CinéFabrique Techniques et pratiques artistiques du scénario / de la production / de l'image / du son / du montage / VFX / du décor en alternance</p> <p>(7 parcours CinéFabrique . 5 en renouvellement et 2 en création)</p>	oui possible			<p>Parcours Lyon 2 (pas en alternance) : « Techniques et pratiques artistiques du montage » : cette formation s'adresse à des étudiant.es de niveau BAC+2 et plus pouvant justifier d'une première expérience pratique en audiovisuel et d'une culture générale et en particulier cinématographique en accord avec l'exigence du niveau de connaissances.</p> <p>Parcours CinéFabrique (Alternance) : ces parcours s'adressent à des étudiant-es de niveau BAC+2, ayant validé le DU « Techniques du son et de l'image » à la CinéFabrique, ou pouvant justifier d'une formation équivalente assortie d'expériences cinématographiques et d'engagement sur les territoires en accord avec l'exigence du niveau de connaissances, de pratique et d'expérimentations attendue.</p>	<p>Parcours Lyon 2 L2 Arts du spectacle L2 Information Communication L2 Histoire de l'art L2 Lettres Diplôme des écoles d'art BTS audiovisuel</p> <p>Ecole CinéFabrique DU Techniques du son et de l'image Pratiques et techniques du cinéma et du multimédia</p>
---------------------------------	---	--------------	--	--	--	---

Commercialisation des produits touristiques	Négociation/ Commercialisation des prestations touristiques	oui obligatoire	oui	oui	Bac + 2 en formation initiale (Langues, Lettres, Histoire-Géographie, Histoire des Arts, Communication, Commerce, Droit...), en formation en alternance et en formation continue. BTS Tourisme, BTS MUC...	L2 Langues, L2 Lettres, L2 Histoire-Géo, L2 Info-Com
Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	Chargé de clientèle : formation initiale en alternance Conseiller clientèle expert (CCE) ; formation continue	oui obligatoire	oui	oui	La licence professionnelle s'adresse à des étudiant.es titulaires d'un diplôme Bac +2 ou jugé équivalent : L2 économie-gestion, L2 AES, autres L2 en réorientation, BTS, DUT (notamment Techniques de commercialisation, GACO ou GEA). Le parcours de formation continue est proposé à des salarié.es de banques commerciales en exercice sur un poste de conseiller/ère clientèle de particuliers. Un accès par validation d'acquis est possible.	L2 Economie et gestion L2 AES
Management des transports et de la distribution	Gestion des réseaux ferrés (GRF) Management des services de transport de voyageurs (MSTV)	oui obligatoire	non	oui	Les deux parcours de cette mention sont destinés aux étudiant.es issu.es de différentes filières de formation ayant déjà validé un cursus Bac + 2. Le cursus est plus particulièrement construit pour les titulaires des L2, DUT et BTS. Peuvent également s'insérer dans le cursus les personnes ayant une expérience professionnelle, validée par le dispositif VAE.	GRF : L2 toutes mentions  MSTV : L2 Economie et gestion L2 AES L2 géographie-aménagement

<p>Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques</p>	<p>Valorisation et gestion touristique des produits des terroirs et de la gastronomie (VGTPG)</p>	<p>oui possible</p>	<p>oui</p>	<p>oui</p>	<p>Titulaires d'une 2e année de Licence, titulaires d'un BTS «Tourisme», titulaires d'un DUT «Gestion des entreprises et administrations», «Information - Communication», «Statistique et informatique décisionnelle», «Techniques de commercialisation», «Métiers du Multimédia et de l'Internet», DUT «Information communication», DUT «Technique de commercialisation » ; BTS «Hôtellerie Restauration» ; Licence 2 et 3 «Géographie», «Histoire», «Histoire de l'Art», «Urbanisme et aménagement du territoire», étudiant.es étrangers/ères, etc.          Il est ouvert à la formation continue, d'une part pour les Bac+2 ayant quelques années d'expérience dans le commerce alimentaire ou dans le tourisme en vue de l'acquisition de compétences commerciales, culturelles et touristiques ; d'autre part pour les animateurs/trices et médiateurs/ trices touristiques souhaitant acquérir une compétence commerciale, agroalimentaire et gastronomique plus marquée.          A la demande des professionnels de la restauration de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un parcours en apprentissage est ouvert à la rentrée 2018 avec le CFA public de Dardilly.          Effectifs étudiant.es attendus : 14 en formation initiale + 8 en apprentissage.</p>	<p>L2 Géographie et Aménagement          L2 Histoire          L2 Histoire de l'art et Archéologie</p>
--	---	---------------------	------------	------------	--	---

<p>Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme</p>	<p>Nature en Ville (NaVil)</p>	<p>oui possible</p>	<p>oui</p>	<p>oui</p>	<p>formations initiales classiques : Licence 2 validée de Géographie et d'Aménagement, DUT gestion urbaine, BTS GPN, Aménagement paysager, ou autre bac +2 avec connaissances en aménagement, urbanisme, écologie. Nous recrutons aussi des VAE et reprise d'études, et au titre de la formation continue des salarié.es, travailleurs/euses indépendant.es et personnes en recherche d'emploi : professionnels de bureaux d'études (paysagiste concepteur), personnels techniques des collectivités territoriales (technicien, agent) ou professionnels d'entreprises du paysage et du TP vert (conducteur de travaux, dessinateur en bureau d'études) désirant une montée en compétences.</p>	<p>géo et aménagement</p>
<p>Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement</p>	<p>Technicien, chargé de projets milieux aquatiques et eaux pluviales (MAEP)</p>	<p>oui possible</p>	<p>oui</p>	<p>oui</p>	<p>Les objectifs en termes de recrutement (publics visés) sont les formations initiales classiques : Licence 2 validée avec connaissances scientifiques et techniques, Licence de Géographie et d'Aménagement, Licence en bio-sciences, DUT Génie civil, Mesures Physiques ou Génie Biologique, ou tout autre DUT comportant un minimum d'enseignement en hydraulique et / ou en chimie de l'eau, les BTS du type GEMEAU, Métiers de l'eau, Travaux Publics, GPN, Aménagement. Nous recrutons aussi des VAE et reprise d'études. Enfin, nous prenons aussi des personnes en reprise d'études en formation continue avec ou sans VAE pour les salarié.es, travailleurs/euses indépendant.es et personnes en recherche d'emploi possédant les mêmes prérequis qu'en formation initiale.</p>	<p>L2 Géographie et Aménagement</p>

<p>Guide conférencier</p>	<p>Guide-conférencier -médiateur culturel</p> <p>Animateur-concepteur en patrimoine culturel</p>	<p>non</p> <p>oui</p>	<p>oui</p>		<p>La licence a vocation à accueillir un public diversifié dont les profils suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• titulaires d'une 2e année de Licence : Géographie, Histoire, Histoire de l'Art, Urbanisme et aménagement du territoire, LLCE, LEA</li> <li>• titulaires des BTS «hôtellerie Restauration», «animation et gestion touristique », «ventes et productions touristiques» (jusqu'en 2012), BTS «Tourisme » (depuis 2012)</li> <li>• Aux titulaires d'un DUT «Gestion des entreprises et administrations», «Information-Communication», Effectifs étudiant.es attendus : 20 en formation initiale ou continue Le dispositif VAE fait l'objet d'une procédure spécifique décrite sur le site de la formation continue et s'adresse aux professionnels du monde du tourisme souhaitant obtenir la carte de guide-conférencier</li> </ul>	<p>L2 Géographie et Aménagement</p> <p>L2 Histoire</p> <p>L2 Histoire de l'art et Archéologie</p> <p>L2 LLCER</p> <p>L2 LEA</p>
<p>Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle</p>	<p>Coordinateur des temps périscolaires et extrascolaires dans les collectivités territoriales</p>	<p>Oui possible</p>				<p>L2 Sciences de l'éducation</p>

## Annexe 13 - Liste des composantes

Composantes		Départements
ASSP	UFR Anthropologie, Sociologie, Science politique	Département ANTHROPOLOGIE
		Département SOCIOLOGIE
		Département SCIENCE POLITIQUE
		Département FORMATION CONTINUE
SEG	UFR de Sciences Économiques et de Gestion	
Langues	UFR des Langues	Département d'études allemandes et scandinaves
		Département d'études arabes
		Département d'études des mondes hispanophone et lusophone
		Département d'études du monde anglophone (DEMA)
LESLA	UFR de Lettres, Sciences du langage et Arts	Département Arts de la Scène, de l'Image et de l'Écran
		Département Lettres
		Département Musique et musicologie
		Département Sciences Du Langage / Français Langue Étrangère
TT	UFR Temps et Territoires	Département Géographie et aménagement
		Département Histoire
		Département Histoire de l'art et archéologie
		Département Tourisme
FDJVD	Faculté de Droit Julie-Victoire Daubié	
IUT	Institut Universitaire de Technologie Lumière	Département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)
		Département Gestion Logistique et Transport (GLT)
		Département Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE)
		Département Qualité, Logistique Industrielle et Organisation (QLIO)
		Département Statistique et Informatique Décisionnelle (STID)
IETL	Institut d'Études du Travail de Lyon	
ICOM	Institut de la Communication	
Psycho	Institut de Psychologie	Département de Psychopathologie et Psychologie Clinique
		Département de Psychologie Sociale, du Travail et des Organisation
		Département de Psychologie Cognitive Expérimentale et Neuropsychologie

		Département de Psychologie du Développement, de l'Éducation et des Vulnérabilités (PsyDÉV)
ISPEF	Institut des Sciences et Pratiques d'Éducation et de Formation	
CIEF	Centre International d'Etude du Français	
IFS	Institut de Formation Syndical	